Commune de Loctudy
REVUE MUNICIPALE FEVRIER 2011
WWW.LOCTUDY.FR
50

L'ESTRAN
an aod veo

Dragage
Où en est-on ? (p3)

Vœux
Les vœux du maire (p12)

Port
Un nouveau Chalutier (p13)

Dossier
Autour de l'école

L'ESTRAN
an aod veo

50

Estran : *Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.*
«An aod veo» (breton) : *la grève vivante.*

Editorial

Optimisme et détermination

En ce début d'année 2011, *on commence à y voir un peu plus clair dans les réformes de la fiscalité locale et de la réorganisation administrative. L'année 2011 verra aussi la mise en chantier de projets importants, tels que le projet de territoire communautaire et le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Cornouaille (SCOT). Toutes ces évolutions vont impacter nos modes de fonctionnement mais ne doivent pas nuire à l'efficacité de l'action municipale. Dans un contexte économique qui devrait s'améliorer, je souhaite que la commune garde les marges de manœuvre qui lui reviennent pour apporter à la population de Loctudy le meilleur service au meilleur coût.*

En 2011, l'équipe municipale va poursuivre la réalisation du programme sur lequel vous l'avez élue. La construction du complexe sportif de Kerandouret, les travaux de voirie, le réaménagement de nos quartiers et la modernisation de notre réseau d'assainissement en constituent les éléments essentiels. Au delà de ces travaux d'aménagement «classiques», nous voulons aussi aller de l'avant pour préparer Loctudy à l'économie numérique du XXIème siècle : pose de fourreaux lors des chantiers, pour accueillir la fibre optique; équipement des écoles en Tableaux Blancs Interactifs (TBI); poursuite de l'action pour la promotion de l'accès à internet et de ses usages.

Enfin, je ne peux que me réjouir de l'avancement favorable du dossier de dragage des ports de Loctudy, opération trop longtemps différée et sans laquelle pourtant il ne peut y avoir d'avenir pour nos activités maritimes. Et, en vous parlant de remise en état, je pense à votre magazine municipal qui s'est refait une beauté pour son 50ème numéro... Bonne lecture !

Je vous souhaite du fond du cœur, à toutes et à tous, une excellente année 2011!

Bloavez mad dan holl !

Maire de Loctudy

SOMMAIRE

1 Action municipale
- Résumés des conseils municipaux — p 1
- La salle omnisports — p 2
- Le dragage des ports — p 3
- Autour de l'école — p 4
- Urbanisme — p 8
- L'orgue et la chapelle de Pors Bihan — p 9
- Communication — p 10

12 Actualités municipales
- Les vœux du maire — p 12
- Nouvel Armement — p 13
- La route de l'Amitié — p 14
- Le repas des aînés — p 14
- Les Jardins fleuris — p 15

16 Points de vue

17 Actualités communautaires
- CCPBS, SCOT — p 17

18 Vie des associations
- Les nouveaux présidents — p 18
- Deux nouvelles associations — p 19

20 Vie culturelle
- Un nouveau président au LAC — p 20
- Une nouvelle équipe — p 21

22 Chroniques loctudistes
- Portrait... Henry de Rotalier — p 22
- Les couleurs du temps — p 24

26 Histoire locale
- Loctudy et le service militaire — p 26

Directeur de la publication : Joël PIÉTÉ
Coordinateur de la rédaction : Jean LAOUENAN
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN Créations Graphiques (06 65 22 95 85)
Impression : Imprimerie de l'Atlantique (02 98 60 70 41)
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : Vos élus et ainsi que les bénévoles suivants : J Balanec, J Mariel, G Jourdren, M Toque, Y Tépho, J Le Dour
Crédits photographiques : Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

Synthèse des conseils municipaux

Au second semestre 2010, l'ordre du jour des conseils municipaux qui se sont tenus les 8 octobre et 10 décembre a été marqué par les points suivants :

L'actualisation des tarifs municipaux

Comme chaque année, le conseil municipal statue sur l'actualisation des tarifs municipaux pour l'exercice suivant. Pour 2011, une augmentation de 1,5 % a été retenue, qui correspond à l'évolution constatée de l'inflation. Une nouveauté à relever : la création d'un tarif pour les concessions de caveau cinéraire, la crémation devenant une pratique de plus en plus fréquente.

Le détail des tarifs municipaux pour 2011 est disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

www.loctudy.fr/mairie/conseil municipal/délibérations

La poursuite des travaux sur le réseau d'assainissement

Les enjeux sont importants : permettre à tous les résidents de bénéficier de l'accès au réseau collectif d'assainissement et également assurer un niveau optimal de protection de la qualité des eaux littorales. Deux types de chantiers sont prévus, dans le cadre du programme 2010/2011 : l'extension du réseau (Kervélégan, voie communale n°2 entre la rue de Kervilzic et la rue de Villoury, la route de Plobannalec, la rue Hent Feunten ar Coucou et le rue Hent glas); la réhabilitation du réseau, afin de réduire sa porosité aux eaux pluviales, dans les secteurs de Kerloc'h, de Poulpeye et de Lodonnec.

L'avis sur l'opération de dragage des ports

Dans le cadre de l'enquête publique réalisée du 8 septembre au 8 octobre 2010, les conseils municipaux des communes concernées étaient invités à donner leur avis. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement, en prenant en compte notamment les enjeux de sécurité pour la navigation et ceux du développement économique et des emplois locaux.

les comptes-rendus des conseils municipaux sont accessibles à tous en Mairie et sur le site *www.loctudy.fr à la rubrique mairie/conseil municipal/délibérations*

Le complexe sportif de Kerandouret

Où en sont les travaux ? L'Estran a rencontré Philippe Méhu, adjoint au Maire en charge des associations, de l'animation, de la jeunesse et des sports, pour faire le point .

Estran : Les gens qui passent dans le secteur de Kerandouret remarquent l'évolution de la construction. Pouvez-vous nous donner la date prévue de fin des travaux ?

Philippe Méhu : Ce chantier a été prévu sur une durée totale des travaux d'une année entière. Ceux-ci ayant démarré fin septembre 2010, devraient donc être achevés fin septembre 2011, sous réserve de conditions météorologiques clémentes. Quant à son fonctionnement opérationnel, nous l'envisageons pour la fin d'année 2011. Il est en effet nécessaire de se réserver quelques semaines pour la «mise en route» et pour tester les règles d'utilisation et de gestion de ce complexe.

Estran : Je suppose que cet ouvrage a pris en compte les dernières normes de construction…

Philippe Méhu : Bien entendu. Ce complexe répondra à toutes les normes environnementales actuelles. L'approche énergétique a été optimisée : isolation par l'extérieur, panneaux solaires d'appoint, détecteurs de présence pour une meilleure gestion de l'éclairage (deux niveaux d'intensité prévus : compétitions et entraînements), gestion automatisée de la ventilation. Les eaux pluviales seront récupérées pour l'arrosage ; le ruisseau qui borde le terrain absorbera le surplus.

Estran : Avez-vous déjà une idée des futurs utilisateurs du complexe ?

Philippe Méhu : Oui, il va s'adresser à l'ensemble de la population, des plus jeunes aux plus anciens grâce aux trois salles mises à disposition.

La grande salle, réservée aux sports collectifs, accueillera les écoles et les associations avec l'organisation de compétitions. La salle d'arts martiaux est conçue pour les sports de combat. La salle d'activités sportives plus spécialement dédiée aux loisirs, pourra accueillir la pratique du tennis de table, de la danse, du yoga, de la gymnastique etc… Ceci pour répondre aux demandes de la population «senior» en progression dans notre ville. Les deux salles susceptibles d'accueillir des compétitions sont labellisées aux normes régionales. Nous espérons ainsi y voir se dérouler des championnats départementaux, voire régionaux.

Estran : Le nerf de la guerre… l'argent. Comment avez-vous prévu son financement ?

Philippe Méhu : Projet majeur de la mandature de notre équipe municipale, cet investissement a bien sûr été réfléchi et ne remet pas en cause les équilibres budgétaires de notre commune. Ce dossier est soutenu par les fédérations françaises de hand-ball, basket-ball et judo. Le Conseil Général devrait aussi participer à cet investissement. Cette réalisation n'occasionnera pas de pression fiscale supplémentaire pour les loctudistes.

En conclusion, notre souhait est de créer un véritable pôle d'animations sportives au cœur de notre cité et répondre ainsi une réelle attente des loctudistes.

Comme chaque semaine, élus et maîtres d'œuvre sur le chantier

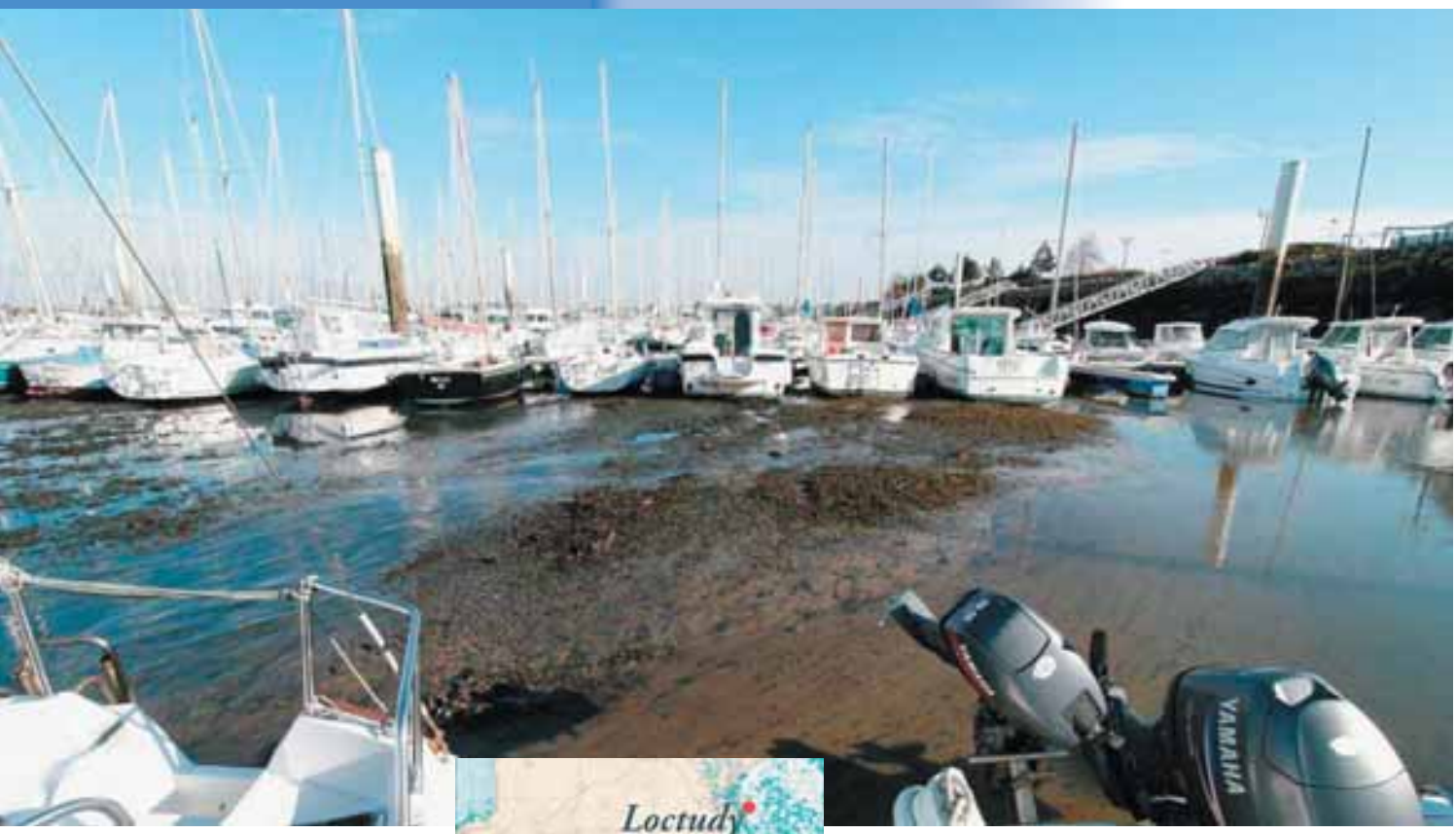

Etat des lieux, samedi 22 janvier, coef. 105

Les zones de clapage prévues

Le dragage des ports

Ouverture d'enquêtes publiques conjointes des communes de Loctudy, de Plobannalec-Lesconil et de Combrit-Sainte-Marine

Par arrêté préfectoral en date du 28 juillet 2010 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique en vue d'obtenir l'autorisation pour le dragage des ports de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil, le public a pu consulter les pièces du dossier et inscrire ses observations sur le registre de l'enquête déposé dans les mairies de Loctudy, Plobannalec-Lesconil et Combrit-Sainte-Marine du 8 septembre au 8 octobre 2010 inclus.

Objet de l'opération

Ce projet est le résultat d'une procédure initiée en 2001 par le port de Loctudy, interrompue en 2005 afin de permettre un complément d'informations pour le choix du lieu de clapage (immersion des vases en mer). En 2007, il a été décidé d'inclure dans la même opération, le dragage du port de Lesconil et de nouvelles études ont été lancées pour déterminer les sites de clapage. La version actuelle a été déposée fin 2008 et comprend une revalorisation d'une partie des produits dragués qui doivent servir à conforter la dune du Teven (Ile-Tudy), fortement dégradée par les tempêtes.

La maîtrise d'ouvrage est exercée conjointement par le Conseil Général du Finistère, la commune de Loctudy et la commune de Plobannalec-Lesconil. L'Agence Technique Départementale de Pont-l'Abbé apporte son expertise pour le suivi du projet.

Clapage en mer

Le choix du site de clapage a été la principale source de difficultés et explique en grande partie la longueur de la procédure : quatre sites ont été refusés, soit par les pêcheurs professionnels, soit par l'administration.

Toutes les solutions proposées au cours de ces années ont été analysées, aussi bien pour les sites à terre que pour les sites en mer. Aucune solution de valorisation n'a fait l'objet d'un consensus. Le choix s'est porté sur deux sites en mer situés à huit milles nautiques du port de Lesconil dans le Sud-Sud-ouest.

La proposition actuelle est donc le résultat de plusieurs années de négociations, mais elle ne recueille pas l'adhésion du Comité Local des Pêches du Guilvinec qui refuse tout clapage, s'il n'est pas effectué sur des zones encore plus éloignées des côtes.

Au terme de l'enquête publique, considérant que les ports de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil doivent être dragués pour préserver la sécurité des mouvements des navires, qu'ils soient de pêche ou de plaisance, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable, assorti d'une réserve et de trois recommandations. Le Conseil Municipal de Loctudy a également émis un avis favorable au désenvasement des ports lors de sa réunion du 8 octobre 2010.

Observations recueillies sur les différents registres d'enquête publique :

Loctudy :
217 observations et 314 courriers : ***531***

Plobannalec-Lesconil :
19 observations et 6 courriers : ***25***

Combrit-Sainte-Marine :
12 observations et 2 courriers : ***14***

Autour de l'école

DOSSIER

La cantine de l'école Jules Ferry

S'il est un service public, sans lequel la résidence principale dans une commune est difficilement envisageable, c'est celui de l'école maternelle et primaire.
Ce service est assuré par l'Etat qui recrute, forme et rémunère les enseignants et par les communes qui entretiennent et équipent les établissements scolaires. Au cœur de l'école, il y a bien évidemment le dispositif pédagogique. Mais, autour de l'école, se sont développés des services pour répondre aux attentes des familles, tels que la garderie, la restauration, l'accompagnement scolaire, les loisirs... qui contribuent à la qualité d'accueil des enfants et à leur épanouissement. Ces services fonctionnent avec le soutien de la commune, des associations et des bénévoles.
La préoccupation de l'équipe municipale, c'est que ces prestations soient apportées en proximité et au meilleur rapport qualité/coût pour les familles. Dans les débats à venir sur les compétences des différentes collectivités territoriales, cela nous paraît, en ce domaine, un enjeu important.

*Interview de **Soizic LE TINNIER**, adjointe vie scolaire et culture*

L'Estran : En tant qu'adjointe aux affaires scolaires, comment définiriez-vous votre mission ?
Soizic le Tinnier : *Tout d'abord, rappelons que la charge des écoles communales incombe aux municipalités. A ce titre, nous remplissons bien évidemment la totalité de nos obligations par la mise à disposition des locaux et de l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement des écoles. Mais notre action déborde largement ce cadre légal.*

L'Estran : Quelques exemples ?
Soizic le Tinnier : *Loctudy dispose d'une Caisse des écoles municipales composée des directeurs des deux écoles, de membres de la municipalité, de représentants de parents d'élèves et de la DDEN (Direction Départementale de l'Education Nationale), ce qui n'est pas le cas partout. Elle est dotée d'une somme de 82,7 euros par enfant pour, autant que faire se peut, rendre l'école réellement gratuite. Le Conseil des maîtres dispose ensuite de cette somme comme il l'entend. En effet, notre souci est de répondre aux besoins des enseignants et, en aucun cas, de nous substituer à leurs décisions pédagogiques.*
La contribution de la commune intervient aussi plus directement. Elle organise chaque année le spectacle et le goûter de Noël. Elle contribue aussi aux frais de déplacement des élèves. Pour l'année civile 2010, le financement du transport par car s'est élevé à 1469 euros.
Parfois, l'actualité décide. En 2010, les CM2 de Jules Ferry sont partis à Paris. Le conseil municipal était ravi de participer pour que ce voyage soit accessible à tous les enfants. Je ne doute pas que cette année apportera sa nouveauté.
Toutes ces aides sont, bien entendu, votées par le conseil municipal.

L'Estran : Quel rôle jouent les associations ?
Soizic le Tinnier : *De nombreuses associations sont des partenaires indispensables de la vie scolaire ou extrascolaire de nos jeunes. Citons les associations de parents d'élèves, l'Amicale laïque, l'association «Lire et faire lire». Cette courte liste est loin d'être exhaustive.*

L'Estran : Loctudy a trois écoles. Comment se répartissent les aides ?
Soizic le Tinnier : *Selon la règle établie et que nous respectons bien entendu, à Loctudy tous les enfants de la Commune bénéficient de la même attention et de la même sollicitude. Notre volonté est que chaque parent trouve à côté de chez lui la structure à laquelle il souhaite confier son enfant. Je rejoins les propos de Marie-Ange Buannic : «proximité et libre choix», me semble un bon résumé de notre action.*
Par mesure d'équité, l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Tudy reçoit une subvention municipale pour en permettre le fonctionnement et un complément pour combler le déficit d'exploitation de la cantine et de la garderie.

L'Estran : D'autres axes majeurs ?
Soizic le Tinnier : *Dans les écoles municipales, la restauration, c'est 22 000 repas pour l'année scolaire 2009/2010, dont 20 816 repas enfants, et la garderie, 5 965 heures assurées.*
Nous avons également en charge l'accueil des enfants en dehors des heures de classe. De plus en plus d'enfants déjeunent à la cantine et/ou restent à la garderie. Nous avons la chance d'avoir pu, grâce à la formation d'un personnel qualifié et la mise à disposition de locaux aux normes, maintenir la préparation des repas sur place. Les denrées viennent des producteurs locaux qui pratiquent une agriculture biologique ou raisonnée. Là encore, il s'agit de sélectionner des produits de proximité et de qualité, tout en respectant le code des marchés. Et chez nous, le poisson est toujours fraîchement débarqué.
Les garderies organisées dans les locaux ont vu leur personnel renforcé. Le coût est plus important, mais les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel s'en sont trouvées très améliorées.

L'Estran : Et le mercredi ou pendant les vacances, que devient tout ce petit monde ?
Soizic le Tinnier : *Le centre de Rosquerno organise de nombreuses activités à la journée et aussi des stages. La convention qui nous lie permet aux petits loctudistes de découvrir la voile, l'équitation… L'effort financier est important, 29 000 euros pour le CLSH vacances (Centre de Loisir sans Hébergement) et 8 600 euros pour les «mercredis loisirs». En moyenne, 23 enfants de la commune vont régulièrement aux «mercredis loisirs» et près de 50 enfants fréquentent le centre en juillet/août ou aux petites vacances. Dans le cadre du contrat «enfance jeunesse», la CAF (Caisse d'Allocations Familliales) apporte sa participation financière.*

Interview de
Marie-Ange BUANNIC,
adjointe
aux affaires sociales

Le Relais Assistantes Maternelles

L'Estran : Vous êtes en charge de la petite enfance, quels sont selon vous les mots clés de la politique de notre municipalité en ce domaine ?

Marie-Ange Buannic :
*Ce sont **proximité et libre choix.***
Proximité parce que notre commune dispose de 20 assistantes maternelles réparties avec équilibre sur l'ensemble du territoire. Les parents trouvent facilement une personne qualifiée à qui confier leur bébé. Souvent aussi la même personne contribue à la garde des plus grands en allant les chercher à la sortie de l'école ou en «dépannant» au pied levé. Les parents qui optent pour une garde à domicile apprécient cette souplesse et la relation privilégiée qui s'établit entre l'enfant et sa «nounou».De plus, aujourd'hui, les assistantes maternelles sont regroupées dans le Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui évite un trop grand isolement et organise des activités en direction des tout-petits.
Libre choix, car Loctudy est partenaire de la crèche de Ti-liou. A ce titre, certaines places en crèche et en halte garderie peuvent être attribuées aux petits loctudistes.
La contribution de la commune pour l'année 2011 est de 2,75 euros de l'heure. La commune subventionne également le RAM, basé à Ti-Liou, à hauteur de 3 500 euros. Il réunit les assistantes maternelles une fois toutes les trois semaines dans la salle polyvalente ou à la bibliothèque pour des activités avec les tout-petits. Le RAM prodigue également des aides et des conseils aux parents et aux assistantes maternelles.

L'Estran: Votre conclusion ?

Marie-Ange Buannic : *Rien n'est imposé mais tout est proposé …*

Les services techniques et les écoles

Les services techniques consacrent beaucoup de leur temps aux écoles. Entretien courant, mais aussi travaux d'amélioration ou d'embellissement, pour répondre aux demandes des écoles. Quand c'est possible, nous réalisons le maximum des travaux en régie. On y gagne en efficacité. En outre, les agents techniques connaissent parfaitement les lieux et sont les mieux à même de comprendre les attentes.

Il est pratiquement impossible de comptabiliser le nombre d'heures consacrées à ces travaux, mais cela équivaut sûrement à plus d'un emploi temps plein .

Les services techniques sont très attachés aux écoles de la commune, qu'ils les aient fréquentées comme élèves, parents d'élèves, et peut-être grands-parents d'élèves…

Les jeunes ont la parole

Depuis de longues années, la commune de Loctudy réserve une place aux jeunes dans ses publications. Jusqu'en fin 2009, «l'Estran junior» permettait aux écoles de la commune, une fois par an, de publier les travaux et réalisations de leurs ateliers scolaires. Dans la nouvelle formule, «le supplément jeunes de l'Estran», qui est ouvert à un public plus large, les écoliers de Loctudy et leurs enseignants ont conservé leur espace de communication, puisque le numéro de juin leur est très largement consacré. De plus, dans les deux autres numéros (février et octobre), les écoles disposent également de pages pour relater leurs activités.

L'aide aux devoirs

Tous les parents n'ont pas la même disponibilité, le soir à la maison, pour suivre la scolarité de leurs enfants. L'Amicale Laïque pallie cette disparité en encadrant les enfants.

Le soir après les cours, des bénévoles, au nombre de huit, aident à faire les devoirs.

Cette année, 23 enfants apprécient de rentrer à la maison devoirs faits et bien faits.

L'école de foot de l'ASL

Les jeunes du tennis-club de Glevian

Les associations sportives

Le tissu associatif sportif offre un large choix aux jeunes de la commune.

Football : l'Association Sportive de Loctudy (ASL) initie 50 jeunes de 6 à 13 ans.

Judo : le dojo forme une quarantaine de moins de 16 ans.

Tennis : le tennis club initie et forme 83 jeunes de 6 à 17ans, le mercredi ou le samedi.

Voile : le Cercle Nautique de Loctudy (CNL) encadre les futurs navigateurs dans la pratique de la voile sportive.

Les jeunes trouveront, au sein de leurs associations, de nouvelles opportunités pour pratiquer le sport dans le futur complexe omnisports de Kerandouret.

L'école de judo

Les élèves de l'école de Larvor découvrent les joies du ski

Les associations de parents d'élèves

Chaque école de la commune compte une association de parents d'élèves et une seule. Toutes agissent pour compléter l'effort communal et soutiennent les enseignants dans leurs actions et leurs projets. Chacune a ses spécialités pour aider au financement de ces projets. Kermesse et marché de Noël pour Saint-Tudy. Larvor concentre son action sur le bal et le feu d'artifice du 14 juillet. A Jules Ferry on opte pour le «troc et puces».

Ceci pour les actions phare, sachant qu'en outre elles organisent toutes les trois, une fois dans l'année, des repas sur place ou à emporter qui, en plus de créer une ambiance conviviale, apportent des ressources complémentaires. De plus, ces trois associations perçoivent une subvention municipale.

75 DVD jeunes

12 abonnements revues jeunes

5316 livres jeunesse

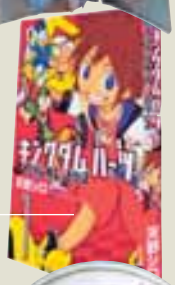

748 BD jeunes

3 euros l'inscription annuelle (DVD compris)

La médiathèque En chiffres

285 lecteurs de moins de 18 ans

La médiathèque

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'investissement important prouve que la décision de privilégier le public jeune a été opportune et que l'objectif a été atteint.

Mais les chiffres ne disent pas tout. Pas de secret, les enfants viennent, dès tout-petits, avec leurs parents mais aussi avec leur assistante maternelle dans le cadre du RAM. Les écoles connaissent bien le chemin de la médiathèque. Au total plus de 45 séances d'accueil sont organisées pour les scolaires. En outre, des animations sont organisées pour les jeunes. Citons *«Le prix des incorruptibles»*, *«Blog ton livre»*, des expositions telle la dernière sur les albums du père Castor qui a ravi les enfants et rappelé bien des souvenirs aux parents et aux grands parents.

Rappelons-nous combien les enfants ont été malheureux d'être privés de leur bibliothèque, suite à l'incendie de triste mémoire.

La médiathèque s'efforce de répondre aux nouveaux besoins. La création d'un fonds DVD a attiré un nouveau public. L'année 2010 a vu l'ouverture du *«point étude»* pour les étudiants qui sera suivi d'un nouvel accès public Wifi à Internet.

«Lire et faire lire»

65 enfants des trois écoles de la commune, encadrés par 17 bénévoles, découvrent après le déjeuner, plusieurs fois par semaine, les ouvrages préférés des lecteurs encadrants.

Jacques Pensec préside cette association et exprime l'immense plaisir que son équipe éprouve dans ces rencontres avec les enfants, plaisir très réciproque si l'on en croit les enfants.

En 2010, le budget consacré au fonds jeunesse a permis l'acquisition de 19 BD, 47 DVD et 175 ouvrages pour un montant total de 3 246 euros.

Séance de lecture à l'école St Tudy

Plan de composition du futur lotissement.

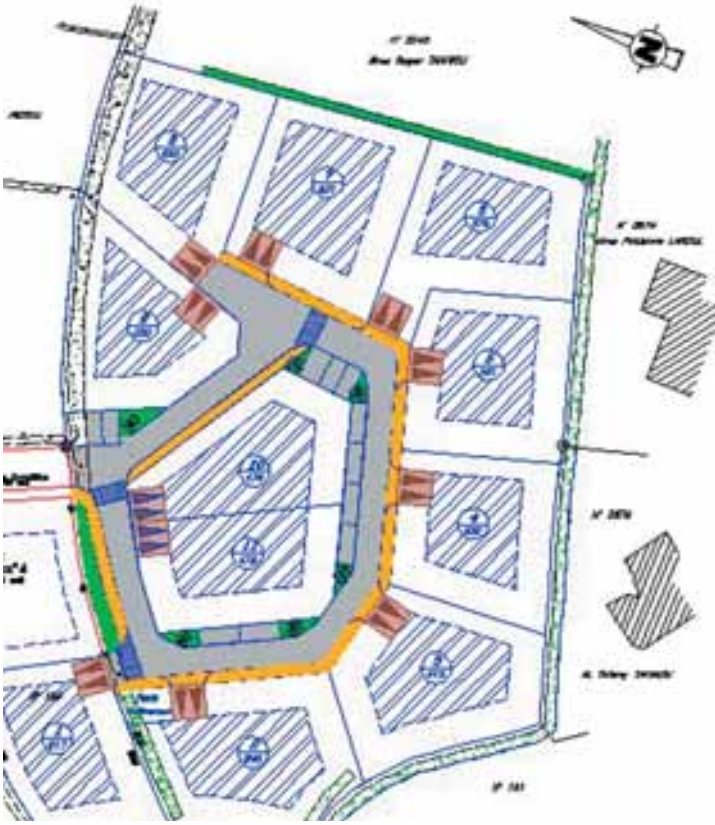

En 2011, parmi les divers chantiers d'urbanisme qui sont programmés, il faut en retenir deux qui sont plus particulièrement marquants : l'un, le lotissement communal de «Hent croas» qui s'inscrit dans la politique foncière de la commune visant à favoriser l'installation des jeunes ménages, l'autre, la réfection des voiries de Poulpeye et de Kerpaul qui répond à la volonté de sécuriser et de concilier les usages et d'embellir les quartiers.

Un nouveau lotissement communal à Hent-Croas

Dans la séance du conseil municipal du 7 mai 2010, l'assemblée a décidé l'achat d'un terrain de 6 950 m² situé à Hent-Croas. Classé en zonage *1NAc* au plan d'occupation des sols de la commune, il se situe en continuité de l'agglomération, sur la route de Plobannalec. Le projet d'aménagement a été confié au Cabinet Le Doaré de Pont L'Abbé et a fait l'objet d'une présentation à la *«commission urbanisme, travaux et environnement»*

Composé de onze lots d'une surface comprise entre 476 et 631m², il s'inscrit parfaitement dans les nouveaux critères de maîtrise du foncier préconisés par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en cours d'élaboration par le SIOCA (Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement-www.sioca.fr).

Privilégiant la mixité sociale, ce lotissement bénéficiera également des derniers standards en matière d'aménagement et de développement durable : largeur réduite de la voie, infiltration et récupération des eaux pluviales, assainissement collectif, pré-équipement pour la fibre optique, etc…

Le permis d'aménager sera prochainement déposé et le début des travaux est envisagé avant la fin de l'année.

Rues de Kerpaul et de Poulpeye

Poursuite du programme de rénovation de la voirie, de la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des effacements et de la rénovation des réseaux.

La fin de l'année et le premier semestre 2011 verront le démarrage des travaux rues de Kerpaul et de Poulpeye. Après le remplacement de la canalisation d'eau potable, suivront les travaux de génie civil pour l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques et la mise en place de fourreaux pour le futur déploiement de la fibre optique. Malgré les incertitudes qui existent encore dans le projet départemental de réseau très haut débit, la commune a tenu à préparer l'avenir en installant des fourreaux pouvant accueillir la fibre optique depuis le central téléphonique qui se trouve Place Saint Tudy, dans ces deux rues. Ces canalisations seront prolongées lors des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif voie communale n° 2 et route de Kervélégan.

Les travaux de voirie se dérouleront en deux tranches : la première concernera la rue de Poulpeye jusqu'à l'intersection avec la rue des Jonquilles, la seconde depuis cette dernière jusqu'à la rue de Villoury. Comme lors des chantiers précédents, ces travaux ont pour objectifs :

- d'assurer la continuité du cheminement piétons et mise en accessibilité.
- de sécuriser la sortie de l'école Saint Tudy et du foyer de l'amitié
- de réduire les largeurs de voies pour diminuer la vitesse
- de moderniser l'éclairage public
- de faciliter l'infiltration des eaux de pluie

Ce projet a fait l'objet lors de deux réunions, d'une présentation et d'une concertation avec les riverains des deux rues, les enseignants et les parents d'élèves de l'école Saint Tudy. Si vous souhaitez en savoir davantage, Il est toujours possible de prendre connaissance du projet en contactant la mairie.

Contact :
loïc.ledreau@loctudy.fr

La construction d'un nouvel orgue pour l'église de Saint-Tudy

L'orgue installé en 1972 dans l'église romane (XIIème siècle) de Loctudy affiche un état de vétusté préoccupant, constaté notamment par un diagnostic réalisé en 1999, et ne remplit plus sa mission. Un projet de reconstruction de cet orgue, initié par «l'Association des Amis de l'Orgue» est en phase d'aboutissement. Le projet est soutenu par la commune qui s'est prononcée favorablement, il y a quelques années, en conseil municipal. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale de développement de la pédagogie et de la diffusion de la culture musicale. Par ailleurs, le nouvel orgue devra être complémentaire, sur le plan sonore et technique, des instruments existant déjà dans le département et contribuer ainsi à la politique d'aménagement musical du territoire. Le projet a reçu un avis favorable du ministère de la Culture.

Coût du projet : environ 300 000 euros

Restauration

Deux projets de restauration du patrimoine architectural historique de la commune : l'orgue de l'église Saint-Tudy et la Chapelle Pors Bihan. Au-delà de la dimension de reconstitution patrimoniale, ces deux projets se rejoignent par la préoccupation d'ouverture au plus grand nombre et par la contribution à la politique culturelle de la commune (enseignement, promotion de l'art et de la culture)...

La rénovation de la Chapelle de Pors Bihan

La chapelle de Pors Bihan, propriété de la commune, est située dans l'enclos paroissial, aux abords de l'église Saint-Tudy, classée monument historique en 1844 par Prosper Mérimée, écrivain bien connu et inspecteur des monuments historiques de l'époque, et en site classé en 1938. L'enclos paroissial a fait l'objet d'importants travaux de réaménagement, compte tenu du caractère remarquable du lieu. Le projet de restauration de la chapelle s'inscrit tout d'abord dans cette opération globale de réaménagement. Il vise également à permettre une utilisation des locaux pour une diffusion au public d'œuvres culturelles et artistiques (expositions...). Les travaux à entreprendre portent sur la maçonnerie extérieure, la charpente et la menuiserie, l'électricité et le chauffage. Une utilisation par le public nécessitera également un aménagement des accès.

Budget prévu : 100 000 euros

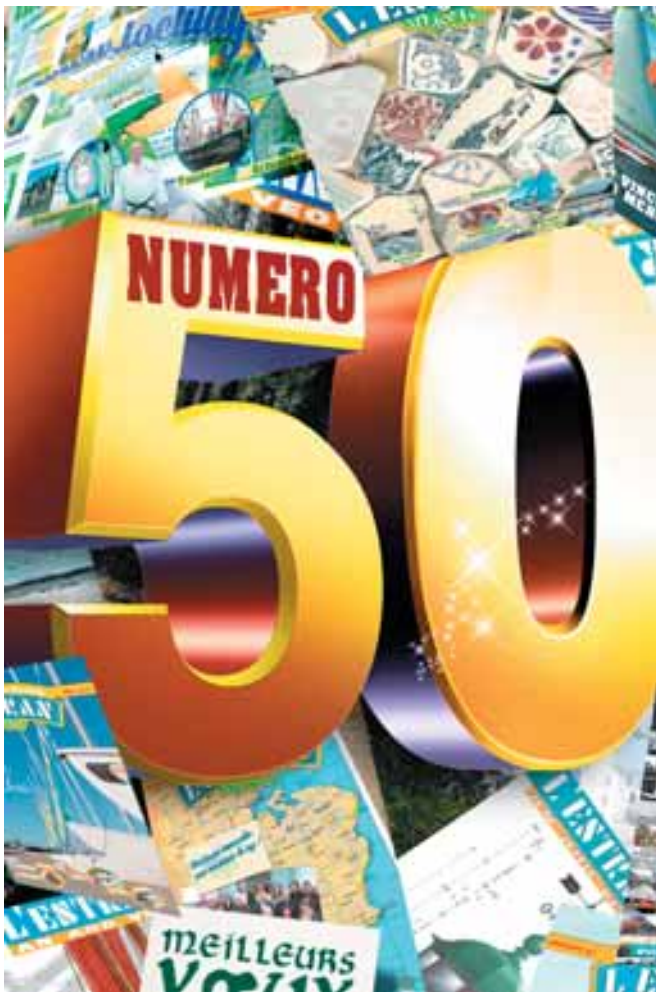

Pour son 50ème numéro, l'Estran se refait une jeunesse...

Le numéro de février 2011 est le 50ème numéro du magazine municipal sous ce format et cette appellation. Le magazine municipal existe, mais sous des présentations différentes, depuis plus de 40 ans (voir Estran n° 47).

Sans toucher au contenu qui semble satisfaire les lecteurs, si l'on s'en tient aux dernières enquêtes, nous avons souhaité apporter quelques modifications de mise en page pour rendre la lecture plus agréable : un grain de papier mat, des fonds de page blancs, des textes plus concis, des chapeaux en en-tête des articles, des sous-titres, une utilisation plus large du code couleur des rubriques, une présentation plus claire du sommaire.....

Nous espérons que ce *«lifting»* vous donnera pleinement satisfaction et encore plus de plaisir à lire le magazine municipal.

La célébration de ce numéro 50 est aussi l'occasion de remercier tous ceux qui contribuent à la rédaction de l'Estran. Les élus tout d'abord et aussi et surtout les bénévoles sans lesquels ce magazine n'aurait pas la qualité et la densité qu'on lui reconnaît.

Le projet de réseaux très haut débit : une forte ambition régionale

Les études se poursuivent dans les différentes collectivités et notamment dans les Communautés de Communes de Cornouaille, sous l'impulsion de la région Bretagne.

Comme l'Etat, la Région considère que le déploiement des réseaux Très Haut Débit (THD) constitue un enjeu majeur pour le développement et l'aménagement du territoire (attractivité, rôle pilote en France pour les technologies de l'information, cohésion sociale et territoriale). Consciente que les opérateurs privés n'investiront pas en dehors des zones denses (seuls Brest et Quimper font l'objet de projets de la part de France Télécom), ce qui représente un risque fort de *«fracture numérique»*, les collectivités bretonnes se sont accordées pour définir ensemble un schéma numérique commun. L'ambition de la Région est d'avoir desservi la quasi-totalité des usagers en fibre optique à l'horizon 2030. Cette ambition représente un budget de 2 milliards d'euros.

Pour garantir la cohérence du déploiement de ce réseau THD, il est prévu que la maîtrise d'ouvrage soit assurée par la Région. Dans ce schéma de *«gouvernance intégrée»*, il n'est pas exclu toutefois de laisser des marges de manœuvre aux collectivités locales (Communautés de communes) qui ont, comme c'est le cas en Cornouaille, bien avancé leur projet.

Le point sur les sites Web de la commune

Une fréquentation qui double d'une année sur l'autre

Par rapport à 2009, la fréquentation des sites web de la Commune a fortement progressé : 60 000 visiteurs ont effectué plus de 132 000 connexions, ce qui correspond à un doublement du trafic. Ces visites ont donné lieu à la consultation de près de 390 000 pages.

De très loin (> à 80%), les Français sont les premiers visiteurs suivis dans l'ordre par les Allemands, les Britanniques, les Suisses et les Hollandais. Les connexions proviennent de 130 pays différents, donc de la quasi-totalité de la planète.

Les principales pages consultées ont trait au tourisme, aux actualités et animations locales ainsi qu'aux démarches et formalités administratives. Les contenus multimédia, tels que les webcams, les diaporamas, les vidéos et les cartes interactives sont également très sollicités.

En 2010, environ 300 articles ont été publiés en page d'accueil des différents sites. Une quarantaine de vidéos et de diaporamas sont disponibles sur le site de la commune.

Un dispositif qui continue à évoluer

En 2010, ont été mises en service de nouvelles applications relatives aux informations et démarches administratives pour les particuliers et les associations. Le *«portail de services»* a été complété par deux rubriques complémentaires : une pour les jeunes, l'autre pour la santé. Une station météo locale a été installée au port de plaisance et fournit des données en instantané et en historique. Enfin, la commune a fait son entrée sur le réseau social Facebook. A la fin de l'année 2010, la page *«Commune de Loctudy»* comptait plus de 400 *«fans»*, dont une partie importante réside sur Loctudy.

www.loctudy.fr

Join Us On facebook

Loctudy Ville internet

Comme l'an passé, la commune a candidaté au label «ville internet». Elle s'est vue attribuer un nouvel @ qui récompense le travail réalisé pour développer l'internet citoyen. Ce label est décerné par un jury national, sous l'égide notamment de l'Association des Maires de France (AMF), la Caisse des Dépôts, le Ministère de l'Education et la Délégation aux usages de l'internet. Tout comme Morlaix-Communauté et Concarneau dans le Finistère, Loctudy rejoint le «club» des villes labellisées trois @ où l'on trouve entre autres, pour l'édition 2011, Strasbourg, Tours, Toulouse ou Dijon. A noter également, à la fin de l'année 2010, le label «Ecole Internet» obtenu par l'école de Larvor pour son projet d'école numérique.

Les vœux du maire

Samedi 15 janvier, Joël PIETE, maire de Loctudy a présenté, devant de nombreux invités, les vœux traditionnels de la commune. Des vœux empreints d'optimisme, à l'issue de deux années de crise, au vu de plusieurs indicateurs encourageants et aussi, à mi-mandat, de détermination à poursuivre le programme sur lequel son équipe s'est engagée pour équiper et moderniser Loctudy

On peut retenir de 2010, marquée par la reprise de l'activité de construction, après le *«trou d'air de 2009»*, la persistance des difficultés dans le secteur de la pêche et une saison touristique globalement satisfaisante, les points suivants de l'action municipale :

- L'obtention par la commune du label national ***«ville internet»*** (obtenu à nouveau en janvier 2011 avec 3@) et par l'école de Larvor du label ***«école internet»***,
- Les réalisations dans le domaine de l'urbanisme, avec notamment le **réaménagement important du quartier de Kerafede**,
- La poursuite des travaux visant à préserver l'environnement, priorité importante de la commune : mise en place de **conteneurs semi-enterrés** pour les ordures ménagères ; **extension et modernisation du réseau d'assainissement**. Toutes les plages de Loctudy ont été classées A par la DASS, **pour la qualité des eaux de baignade**,
- Les **investissements dans les bâtiments communaux** (notamment, le démarrage du complexe sportif de Kerandouret, le tennis de Glévian et l'école de Larvor) et dans l'**équipement en matériel** des services techniques et administratifs,
- Dans le domaine social, la **réalisation de 8 logements** *«accession propriété»* avec l'OPAC de Cornouaille et l'acquisition d'un terrain de 7 500m², à Hent Croas, pour réaliser un **lotissement communal**,
- La mise en place, à la Médiathèque d'un **«point étude»**, dans le cadre d'une convention avec l'Université Européenne de Bretagne.

S'agissant de l'année 2011, le maire a évoqué les incidences sur la conduite des affaires municipales des réformes fiscales et surtout de la réorganisation administrative (nouvelle définition des compétences, regroupements). Dans ce contexte de bouleversements, la Commune conserve un rôle éminent d'acteur de proximité, dans les relations avec les citoyens et les projets locaux. C'est avec conviction, détermination et optimisme que l'équipe municipale entame l'année 2011. De nombreux projets sont programmés :

- la mise en service du **complexe sportif** de Kerandouret
- la poursuite des travaux d'**effacement de réseaux** (Traon, Men Hollo, Ty Glas...)
- l'aménagement du **lotissement communal** de Hent Croas
- dans le domaine de **l'assainissement**, la poursuite des travaux d'extension, de remplacement et de rénovation du réseau (Pontual, Kerloc'h, Loch sal, Corn lan ar bleis..)
- la restauration de la **chapelle de Pors-bihan** et la finalisation du dossier de reconstruction de l'**orgue paroissial**.
- dans le cadre de la politique de développement des nouvelles technologies de la communication et de l'information, la mise à disposition des écoles de tableaux blancs interactifs (TBI).
- l'**extension de la Maison de retraite** (+ 31 lits). Le projet est conduit par le SIVOM Loctudy/Plobannalec-Lesconil.
- le **rétablissement des profondeurs** des ports de Loctudy. L'équipe municipale approuve sans réserve les conclusions du commissaire enquêteur et souhaite le démarrage des travaux en 2011.

Pour ce qui concerne l'**intercommunalité**, la commune de Loctudy se veut, certes, un acteur engagé et responsable, mais le Maire dit son souci que, dans le cadre du projet de territoire actuellement à l'étude, l'opportunité des transferts de compétences à la CCPBS soit validée à la seule aune de l'**efficacité et de la qualité du service rendu à la population**.

Pour conclure, Joël Piété annonce l'accueil, en 2011, d'une escale de la *«Route de l'amitié»* (170 voiliers, 800 participants) qui sera, le 1er août, un temps fort des animations de l'été et une opportunité de promotion de la commune et de ses infrastructures et activités de plaisance.

Le maire adresse enfin ses voeux à l'ensemble de la population et à tous ceux qui contribuent à la vie, à l'animation et à l'action locale et municipale. Il termine son propos par une citation de Georges Clémenceau :

«Il faut savoir ce que l'on veut ; quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire et, quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire»

Tout un programme….

Le maire et les élus lors de la cérémonie des vœux

«Hent ar Mor 1» vient grossir la flottille loctudiste

22 mètres de long, vingt ans d'âge mais une allure d'unité neuve, le nouveau chalutier hauturier basé au port de pêche de Loctudy a de quoi alimenter bien des conversations sur les quais ! Depuis le temps que cela ne s'est pas vu…

«Il est l'une des résultantes du travail de toute une filière qui se serre les coudes, qui a envie de travailler pour assurer l'avenir de nos professions» déclare Serge Guyot, président de l'association «Loctudy pôle pêche» et directeur général des «Viviers de Loctudy». Première unité du nouvel armement «Hent ar Bugale», ce navire est commandé par Nicolas Biger, un habitué des zones de Sud-Irlande. A son bord, l'équipage est également composé de Steven Moysan, mécanicien, de David Hecquet, Dorian Henri, Simon Le Faou, les matelots et Logan Le Roi, le novice.

Le navire quant à lui, a démarré sa carrière dans le quartier maritime de Saint-Brieuc, au sein de l'armement Acarmor, avant d'être gréé pour la pêche côtière à Port-Vendres (66). «Du fait des nombreuses sorties de flotte de ces dernières années, il ne reste pas beaucoup d'occasions sur le marché. Nous avons choisi cette unité car elle nous paraît en bon état : il serait dommage de dépenser plus en entretien qu'à l'achat !» rajoute Serge Guyot. Cet investissement d'environ 650 000 euros a été possible grâce aux fonds collectés par l'association de «Relance de la Flotille», créée dans les années 80 et qui avait pour objectif d'aider les jeunes patrons à s'installer. «Loctudy pôle pêche» lui succède et a donc investi dans ce nouveau chalutier. «Face à l'absence de projet individuel, nous avons décidé d'agir ensemble» précise le président de la nouvelle structure.

Malgré quelques «mises en route» nécessaires, les premières marées sont prometteuses : l'équipage a fait la première sortie au moment des fêtes de Noël, profitant ainsi des cours plutôt hauts, et, dès la marée suivante, les quantités et variétés d'espèces pêchées étaient «plutôt satisfaisantes» commente Serge Guyot.

A noter que de nouveaux projets mûrissent sur le port de pêche : plusieurs patrons de chalutiers hauturiers réfléchissent à la possibilité de conserver les langoustines vivantes durant la marée et la construction d'une future unité de surgélation est à l'étude. «A Loctudy on ne baisse pas les bras. Des professionnels motivés souhaitent s'investir pour l'avenir des métiers de la pêche» conclut le président.

De gauche à droite, Steven Moysan, Dorian Henry, Logan le Roi, Davis Hecquet et Nicolas Biger

La «Route de l'Amitié»

Samedi 20 novembre 2010, à Concarneau, les représentants des communes d'Audierne, Loctudy, Concarneau, Groix, Le Bono, Houat et Port Louis ont signé la charte de la «Route de l'Amitié», dont les bateaux feront escale dans leur port, au cours de la première semaine du mois d'août 2011. «La Route de l'Amitié» qui accueille tous les voiliers, vieux gréements ou voiles d'aujourd'hui est placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit maritime. Chaque étape est l'occasion, de festivités et de rencontres avec les populations des communes d'accueil. Pour Loctudy, l'escale est fixée au 1er août. Les participants, partis le matin d'Audierne, accosteront à Loctudy en fin d'après-midi. Le départ de Loctudy vers Concarneau ne pourra s'effectuer que vers 13h le lendemain, en raison du fort coefficient de marée. Un comité de pilotage a été constitué sous l'égide de la mairie pour préparer, avec les associations et les différents autres partenaires, cette manifestation qui doit contribuer à la promotion de Loctudy et de ses activités de plaisance et créer un moment important de convivialité et de fête, au plus fort de l'été.

Plus d'infos sur la «Route de l'Amitié» : http://www.routeamitie.fr/

Le repas des aînés au Dourdy

Comme chaque année à la même époque, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a réuni dimanche 10 octobre les personnes de 70 ans et plus autour d'un repas au Domaine du Dourdy.

Sur les 923 loctudistes conviés, dont 63 nouveaux invités cette année, 251 aînés se sont retrouvés en compagnie de nombreux bénévoles, élus, épouses ou époux d'élus et membres du CCAS qui ont assuré le service. Le tout sous la houlette de Marie-Ange Buannic, adjointe aux affaires sociales. Les doyens de l'assemblée étaient Alexis Le Bleis (né en 1918) pour les hommes et Marie-Louise Raphalen (née en1914) pour les femmes. Dans son intervention, le Maire Joël Piété a, entre autres, rappelé la future extension de la maison de retraite de Pen-Alle (31 places supplémentaires), garanti le soutien de la municipalité aux personnes âgées en cas d'un désengagement de l'ADMR, tout en soulignant le travail effectué par cette association : sur les quatre centenaires loctudistes, deux vivent à leur domicile grâce aux services de l'ADMR.

Concours des Jardins fleuris

Patricia et Lucien Perrin primés au niveau départemental

Participant depuis 2009 au concours des «jardins fleuris», Patricia et Lucien Perrin ont décroché pour la deuxième année consécutive la deuxième place du concours départemental dans la catégorie «Professionnels du tourisme». L'Estran les a rencontrés dans leur beau jardin de 4 000 m² situé au 15, rue des Jonquilles.

L'Estran : Comment avez-vous procédé pour créer votre jardin ?

Lucien Perrin : Nous avions une première expérience avec notre jardin précédent en région parisienne. A Loctudy, nous avons dans un premier temps planté les haies. Il est indispensable de mettre beaucoup de variétés de plants, afin d'anticiper une éventuelle maladie sur une espèce et d'avoir un bel aspect visuel, bien coloré suivant les saisons. Un petit conseil en passant, il faut espacer les plants d'environ 1,20 m voire 1,50 m, ça pousse !

Par la suite, je me suis installé un potager. Je suis passionné de tomates et quel plaisir de consommer les légumes du jardin, cultivés sans produits chimiques !

Enfin, utilisant sa bonne vision des couleurs et des perspectives en tant que peintre amateur, Patricia s'est chargée de l'implantation des massifs, composés de plus de 300 variétés d'arbres dont des grands spécimens tels que cèdres du Liban, ginkgos-biloba ou tulipiers de Virginie. Nous n'avons pas fait appel à un paysagiste. «Le jardin, c'est nous !», pourrions-nous dire en parodiant une publicité.

L'Estran : Il est vrai que l'on se sent bien dans cet écrin de verdure.

Patricia Perrin : Nous souhaitions concevoir un jardin accueillant pour tous. Nous, nos hôtes et notre famille bien entendu, mais il faut penser aussi à tous ces animaux qui colonisent l'espace et permettent entre autres la pollinisation. Nous avons créé un petit endroit, près du point d'eau, où poussent quelques orties qui vont aider à la nidification des coccinelles et des papillons. Je pense que nos visiteurs des chambres d'hôtes apprécient de déguster un jus de fruit maison en observant les vols de libellules au-dessus de la mare.

L'Estran : Que faire de plus pour essayer d'emporter le premier prix l'an prochain ?

Lucien Perrin : Ce n'est pas une fin en soi. Lors de notre première inscription, nous avions obtenu le premier prix de la commune, puis de la Communauté de communes.

Nous avons encore quelques érables qui ne seront beaux que dans une dizaine d'années. Il faut leur consacrer un entretien régulier qui nous occupe deux jours par semaine. Nous allons maintenant porter nos efforts sur les parterres de fleurs qui vont attirer abeilles, papillons et coccinelles.

Nous incitons les habitants à se présenter au concours. Il suffit de s'inscrire en Mairie, puis un jury passe découvrir votre jardin. Après le niveau communal, on participe à l'échelon de la Communauté de communes puis du Département. Le fait de participer permet de nombreux échanges : idées, mais aussi plants et techniques… C'est également une belle façon de promouvoir la beauté des paysages du Pays Bigouden.

Lucien Perrin reçoit le prix départemental des mains de Jacqueline Donval, Conseillère Générale, en présence des représentants de la commune

Les élus de la Gauche Socialiste et Républicaine

Thierry LE REUN, Maryannick RAPHALEN, Hélène LAPOSTOLLE

La municipalité n'a pas de projet culturel, c'est monsieur le Maire qui l'a dit au conseil municipal de décembre.

Nous remercions donc les associations qui se chargent d'animer la commune en offrant des activités et spectacles variés, qu'ils soient sportifs ou «culturels».

Bravo et merci aux nombreux bénévoles qui dans ces associations donnent de leur temps pour que Loctudy ne soit pas seulement une petite ville de bord de mer où il fait bon vivre chacun chez soi et bon vent à la nouvelle équipe du LAC pour accueillir un public nombreux.

En conclusion, nous ne manquerons pas de souhaiter à nos concitoyens une bonne et heureuse année 2011.

Bloavez Mad

Les élus de La Gauche de Progrès

Margot DORVAL, Gérard GARREAU, Loïc GUICHAOUA.

«Nous sommes de bons gestionnaires»

La majorité revendique avoir une qualité de gestion des finances communales. Elle ne se trompe jamais.

1) **Kérafédé** : projet somptueux, estimation surprenante.

· 27/03/09 : adoption du projet d'aménagement : **2 392 000 euros** sur 3 ans. Vous avez bien lu : **deux millions trois cent quatre vingt douze milles euros** soit l'équivalent de 140 fois la somme consacrée chaque année au Centre Communal d'Action Sociale. Somme énorme ! La majorité argumente : «par son ampleur, c'est le plus important chantier d'aménagement réalisé par la commune» (L'Estran N°49).

·Coût réel **1 037 359,39 euros** : 43,36% du prix initialement prévu. Une simple erreur d'évaluation de 1 354 640,70 euros. L'explication apportée laisse pantois : «la crise a fait baisser les prix». Loctudy, seule ville où le prix à la construction baisse !

· Certes la dépense est moindre. Prudence ! 8/10/10 : premier rajout de 24 615,89 euros pour travaux initialement prévus mais non effectués. A quand le nouvel avenant ?

· Combien d'entreprises accepteraient un tel différentiel ? Quand il s'agit de subventions aux associations, la gestion est plus rigoureuse, le niveau d'exigence plus pointu (uniquement 27 euros d'augmentation en 2010 pour le Judo, 6 euros pour l'Amicale Laïque...). Les subventions accordées à la vie associative sont-elles inversement proportionnelles au nombre de ronds points giratoires réalisés ?

2) **La rénovation des toilettes de l'école de Larvor** : Compte tenu de la masse des travaux et des modifications intervenues concernant certaines prestations, le marché de charpente bois a augmenté de 47,47 %, celui des menuiseries alu de 78,90 %. le montant total des travaux de construction a augmenté de 6,81 %.

3) **Le port de plaisance.** Idée géniale ! Pour gagner des subventions, la majorité a associé un budget de fonctionnement (le désenvasement régulier), à un budget d'investissement (son agrandissement). A l'époque, le coût d'entretien était minime. Résultat des courses, cette manœuvre échoua, le permis d'agrandissement fut rejeté. Le rétablissement des profondeurs du port s'élève aujourd'hui à **2 900 000 euros**. Le port est toujours dans la vase. Une belle réussite !

4) **Mise en place du quotient familial, soutien réel aux familles en difficulté**. La mairie privilégie des impôts locaux stables (2% d'augmentation des impôts locaux) à un financement plus important des prestations sociales (30/11/10 commission des affaires scolaires et culturelles).

L'exemple vient d'en haut. L'état est en déficit, la dette est faramineuse mais on trouve les milliards nécessaires pour renflouer les banques. Curieux, lorsque nous avons un découvert, on ne perçoit pas la même générosité chez notre banquier.

Les élus de La Majorité

«Politique culturelle et saine gestion»

Parler de la politique culturelle de la municipalité a un sens et une dimension concrète si on évoque les moyens mis localement à la disposition des habitants et des écoles pour permettre à tous de se distraire et de se cultiver. Le centre socioculturel LAC, la médiathèque, l'équipement des écoles, les subventions aux associations, la préservation du patrimoine, la communication municipale Estran et sites WEB répondent correctement à l'objectif de permettre à chacun d'accéder à un niveau de culture diversifié, en adéquation avec la taille de notre commune.

Concernant les commentaires sarcastiques de l'extrême-gauche sur les aménagements de Kerafede et le dossier du port de plaisance, les résidents de Kerafede qui ont supporté pendant des années le démantèlement de leur quartier apprécieront.

Attribuer à la commune le retrait du projet d'extension (100 places) du port de plaisance dans le cadre des travaux de désenvasement relève de la contre vérité la plus grossière. Cette extension a été retirée du dossier quand le Conseil Général a décidé de joindre les opérations plaisance et pêche et d'en assurer la maîtrise d'ouvrage, dont acte.

Les appréciations sur la gestion financière de la commune prêtent à rire tant elles sont aux antipodes de la situation réelle dont chacun peut prendre connaissance sur le site du ministère des finances (alize2.finances.gouv.fr).

	A Loctudy	*Moyenne des communes de 3 500 à 5 000 habitants*
Annuité de la dette En % des produits de fonctionnement	2,58	11,19
Capacité d'autofinancement En % des produits de fonctionnement	34.54	16,38
Subventions versées En % des charges de fonctionnement	9,74	6,61

Il est vrai que trois ans après leur entrée au conseil municipal, les élus d'extrême gauche ne font toujours pas la différence entre un coût d'objectif et le résultat d'un appel d'offre. Il leur reste encore du temps pour progresser.

www.cc-pays-bigouden-sud.fr

Vos élus, désignés comme conseillers communautaires par le conseil municipal, vous représentent dans l'intercommunalité. Ils ont à débattre et à statuer actuellement sur des dossiers importants et structurants qui conditionnent le devenir de nos territoires et également le périmètre et les modes d'intervention de vos collectivités locales. C'est le cas notamment des travaux du SCOT et du projet de territoire communautaire.

Forum des élus à Penmarc'h sur le projet de territoire

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS)

Trois conseils communautaires se sont tenus au cours du quatrième trimestre 2010 : les 7 octobre, 10 novembre et 9 décembre.

les principaux points que l'on peut retenir sont les suivants :

- Un état des lieux a été fait sur le dossier d'**aménagement numérique du territoire**, dont le Pays de Cornouaille, assure la coordination. La CCPBS a fait part de son ambition de desservir en 2020 les centres bourg en fibre optique. Les cibles prioritaires sont les administrations, les établissements d'enseignement et de santé, les zones d'activité. La desserte des centres bourg permettra également la connexion d'une partie importante des habitations (70%). Ultérieurement, les résidents en hameaux pourront être raccordés. Parallèlement, une montée en débit du réseau ADSL sera réalisée pour les zones non éligibles à moyen terme à la fibre optique. Le coût public brut (avant subventions) de ce déploiement est estimé à une vingtaine de millions d'euros.
- La CCPBS a adhéré au **pacte Emploi-Insertion**, en signant une convention avec le Conseil général du Finistère.
- La CCPBS a adhéré à l'association en charge de la gestion de **la plateforme logistique de Ti-Lipig**. La création de cette plateforme fait suite à l'étude menée par le SIOCA , pour optimiser le transport des produits alimentaires à partir de l'Ouest Cornouaille et contribuer à une meilleure compétitivité des entreprises. Elle concernera dans un premier temps les produits secs, mais à vocation à être utilisée ultérieurement pour les produits frais (marée notamment). L'association est créée entre des entreprises et les Communautés de Communes de l'Ouest Cornouaille.
- Le budget de la **zone d'activités de Ty Boutic** a été voté. Cette zone est destinée à accueillir une vingtaine d'entreprises artisanales et de PME.
- La CCPBS va entreprendre la réalisation d'un **stade d'athlétisme** sur le site de «Tréouguy», à Pont-l'Abbé. La ville de Pont-l'Abbé a décidé de développer, sur ce même site, différentes activités sportives. Une convention sera passée entre les deux collectivités. La partie communautaire du projet est estimée à 1 600 000 euros. Elle devrait bénéficier de subventions de l'Etat, de la Région et du Département pour environ 50% du budget.
- Dans le cadre de la «départementalisation de l'électricité», la CCPBS a voté, malgré de nombreuses réserves, **le transfert des travaux d'électrification** au Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF)
- Suite à la démission de Mr Crépin, vice-président en charge des finances, des modifications ont été apportées à la **gouvernance de la Communauté**. Un poste complémentaire de vice-président est créé. Deux missions nouvelles sont affectées aux deux vice-présidences vacantes: «la cohésion sociale et territoriale» confiée à Martine Queffelec, adjointe au maire de Penmarc'h, «la démocratie participative et la communication» confiée à Véronique Blanchet, adjointe au maire de Pont-l'Abbé. Daniel Gloaguen, maire de l'Ile Tudy, prend en charge les finances et le personnel, Denis Souron, adjoint à Plomeur, la collecte et le traitement de déchets. Le suivi du développement durable et de l'Agenda 21 complète les missions de la vice-présidence chargée de l'espace, de l'environnement et du cadre de vie (Vincent Gaonac'h)
- Les réflexions et travaux des élus communautaires sur le **projet de territoire** qui doit être adopté au premier semestre 2011 ont connu un point d'orgue avec le forum des élus qui s'est déroulé à Penmarc'h, le 24 septembre 2010. Des travaux en ateliers (compétences de la CCPBS, développement économique, politique culturelle, petite enfance et préventions, mutualisation, démocratie locale..) ont été précédés de la présentation d'un diagnostic du territoire.

Le SCOT de l'Ouest Cornouaille (Schéma de Cohérence Territoriale)

Une nouvelle réunion s'est tenue à Pouldreuzic, le 27 novembre 2010, et a réuni plusieurs dizaines d'élus, des responsables d'associations et des citoyens pour débattre des orientations du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Cornouaille (Pays Bigouden, Cap Sizun et Pays de Douarnenez) qui fixera les règles d'affectation du territoire. Ce document qui sera validé par l'Etat, une fois voté par les élus, s'imposera aux documents d'urbanisme locaux (PLU).

Trois grandes orientations ont été débattues :

- Le renforcement de la **spécificité maritime** pour développer des activités à plus forte valeur ajoutée.
- Un développement économique et social soucieux de la **préservation de l'environnement** et de la qualité du cadre de vie.
- Un défi à relever, celui de la «périphicité» du territoire, en utilisant les nouvelles technologies de la communication (réseaux à très haut débit) et en revisitant les moyens de transport qui desservent le territoire et le relient à l'extérieur.

Les assemblées générales

Les nouveaux présidents

Comme chaque année à la même période, les assemblées générales de la plupart des associations loctudistes se sont tenues au cours du dernier trimestre de 2010.

Serge Chénedé
APLOC
Association des Plaisanciers de LOCtudy

Stéphane Méder
LAC
Loctudy Arts et Culture

Gisèle Le Marc
Amicale Laïque

Marie-Françoise Le Berre
Associations des propriétaires de Ty-Coat

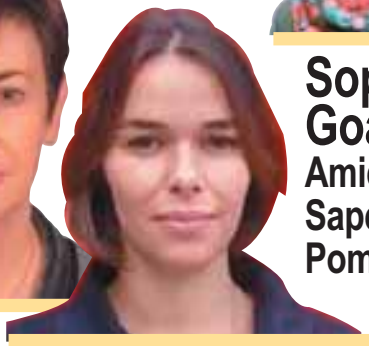

Sophie Goarin
Amicale des Sapeurs Pompiers

Pierre Quilivic
Comité Fête bretonne

Jean-Pierre Bataille
Galoche Loctudiste

Marcel Pochic

Michel Peltier
ASL
Association Sportive Loctudiste

Le *BAL* est ouvert

Le BAL (Bridge A Loctudy) a été créé en octobre dernier. L'association a pour but d'attirer les bridgeurs confirmés comme les bridgeurs débutants. Le BAL s'est installé au LAC, dans la salle Armen.

Cette association amicale propose deux rendez-vous hebdomadaires : le mardi après-midi et le jeudi soir.

Le mardi, de 13 h 30 à 18 h, le BAL organise un tournoi amical, dans un climat convivial. Lors de leur arrivée, les joueurs trouvent deux tableaux sur lesquels ils peuvent s'inscrire en Nord-Sud ou en Est-Ouest. A la fin de ce tournoi, un classement est établi pour permettre aux joueurs de se situer les uns par rapport aux autres.

Le jeudi de 20 h 30 à minuit, un autre tournoi est proposé, tout aussi convivial que celui du mardi. Il a pour but de favoriser la progression des joueurs. En effet, les annonces et le jeu de la carte sont commentés au cas par cas et corrigés si nécessaire.

De plus, depuis janvier, le BAL propose aussi des cours d'initiation et de perfectionnement le vendredi de 10 h à 12 h.

Enfin le BAL organise deux grands tournois, l'un de printemps, le 22 mars et l'autre d'été, le 26 juillet.

Pour tous renseignements,
s'adresser par courrier au BAL,
Maison des Associations
9 rue Poulpeye
29750 Loctudy
ou téléphoner soit au 02 98 87 37 67 soit au 02 98 66 05 67

Deux nouvelles associations

Tud an Aod

Pour faire face à la situation actuelle, port de plaisance saturé, interdiction de pose de nouveaux mouillages dans l'estuaire de la rivière, l'association Tud an Aod a été créée en fin d'année dernière. Elle rassemble une quinzaine de marins à la retraite ou en activité. Son but, permettre à ses membres de disposer d'un ponton afin d'amarrer leurs bateaux de loisir dans le port de pêche. Actuellement, l'association prépare un dossier dans ce sens. Ce dossier sera présenté à la prochaine réunion du Conseil Portuaire. Si accord du Conseil, l'association fera une demande auprès du Conseil Général, qui est décisionnaire, en vue d'obtenir une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) de l'espace portuaire.

Le bureau de Tud an Aod se compose de cinq membres :
Jean-Pierre Le Page (Président),
Joseph Griffon (Vice-président),
Loïc Le Douce (trésorier),
Michel Chaffron (trésorier adjoint),
Jacques Dronval (secrétaire).

Pour tous renseignements,
s'adresser par courrier à Tud an Aod,
Maison des Associations
9 rue Poulpeye
29750 Loctudy

Un nouveau président au LAC

Stéphane Méder, loctudiste, 41 ans a été élu président du centre culturel LAC à l'issue du dernier conseil d'administration, le 15 décembre 2010. Lors de ce Conseil d'Administration, le Maire a évoqué son attachement à la liberté d'action et de projet du LAC. Le nouveau bureau s'est mis au travail pour redéfinir un projet et une nouvelle organisation, qui répondent à l'intérêt général.

S. Méder : Tout d'abord, je profite de cet entretien pour souhaiter une excellente année 2011 à tous nos adhérents actuels et futurs.

L'Estran : Pouvez-vous nous préciser en deux mots le contexte de cette nouvelle présidence ?

S. Méder : A l'occasion de l'échéance du mandat du Conseil d'administration, il était souhaitable d'ouvrir le LAC à de nouveaux acteurs.

Exerçant depuis plus de 15 ans dans le milieu culturel et dans le secteur associatif, le nouveau conseil d'administration m'a confié la présidence à un moment où la structure a besoin de revoir son projet et son fonctionnement.

L'Estran : Avez-vous déjà défini une feuille de route ?

S. Méder : Nous sommes actuellement dans une phase qui doit permettre de préciser le devenir du LAC et sa marge de manœuvre. Nous allons ensuite préparer la saison 2011-2012.

L'Estran : Quelles seront les priorités de votre présidence ?

S. Méder : Nous savons déjà, avec Christine Zamuner, la nouvelle trésorière, qu'il va falloir travailler sur la gestion du LAC. Je serai également attentif au principe de développement durable.

Enfin, des réflexions sur l'offre en direction des jeunes publics, sur notre communication, sur le renforcement des activités proposées, par exemple, doivent être engagées dès maintenant.

Il faudra trouver un juste équilibre entre l'accueil des d'associations, les propositions d'animation et la programmation artistique.

L'Estran : Auriez-vous un dernier mot à rajouter ?

S. Méder : Nous espérons pouvoir présenter aux loctudistes les grandes lignes du nouveau projet dès le printemps prochain et nous souhaitons vivement qu'il nous permette de renforcer les partenariats existants et d'en initier de nouveaux.

Une nouvelle équipe au LAC

*A l'issue de la réunion du 15 décembre dernier, les 17 membres du Conseil d'Administration (six représentants du collège associatif, six des usagers et cinq de la municipalité) ont élu un nouveau bureau dont le président est **Stéphane Méder**, la vice-présidence étant assurée par **Michel Peltier**. Complètent ce bureau : **Christine Zamuner**, trésorière, **Françoise Le Huerou**, secrétaire et **Nelly Touboulic**, secrétaire-adjointe.*

Installation d'un «point étude» à la médiathèque

Dans le cadre de sa politique de développement des usages et des accès à l'Internet, la commune de Loctudy vient de conclure une convention avec l'Université Européenne de Bretagne pour l'installation à la médiathèque d'un *«point étude»* qui va permettre aux étudiants d'accéder gratuitement à leur espace numérique de travail. Sur cet espace numérique de travail, ils peuvent accéder à leurs fichiers, courriers, horaires de cours, à leur dossier administratif, à des cours en ligne ou des ressources pédagogiques. A la médiathèque de Loctudy, ils pourront se connecter soit par le poste de travail fixe mis en place à cet effet, soit au moyen de leur portable par liaison wifi.

Pour toute information complémentaire : http://pointetude.ueb.eu/accueil.html

Henry de Rotalier

Présent à l'appel !

Nous venons de tourner la page d'une année 2010 marquée, entre autres, par le 70ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle à la B.B.C. de Londres. Ce message fut entendu, comme par de nombreux français, par le loctudiste Henry de Rotalier qui aussitôt répondit présent à cet appel du 18 juin 1940. Nous l'avons rencontré dans sa résidence de la rue de la Palue. A 90 ans bien sonnés, il a accepté de conter à l'Estran son aventure, au travers d'une carrière qui l'a fait naviguer sur toutes les mers du monde…

Né à Brest en 1920, le jeune Henry, arrière-petit-fils de l'Amiral de la Grandière*, se destine, après de solides études au lycée, à une carrière dans la marine nationale. Ainsi, il prépare le concours d'entrée à l'Ecole Navale. Mais celui-ci sera interrompu en juin 40, alors que les Allemands envahissent la France et défilent dans Paris. *«Je ne voulais pas être pris par les Allemands»*, dit-il sans ambiguïté. Aussi, avec une vingtaine de copains de lycée, il embarque clandestinement à Brest sur un transport de troupes, le *«Meknès»*, chargé de Légionnaires et de Chasseurs Alpins venant de Norvège. Arrivé à Londres à la fin juin, son engagement a débuté le 14 juillet. *«A l'issue du défilé de la fête nationale, raconte Henry, l'amiral Muselier nous a demandé qui voulait s'engager dans la France Libre»*. Sans hésiter l'ombre d'un instant, Henry adhère à la proposition et rejoint aussitôt Portsmouth où il y avait un *«embryon»* d'école navale.

Après seulement trois mois de cours, affecté comme élève aspirant sur le *«Savorgnan de Brazza»*, débute pour Henry la campagne d'automne en Afrique, à Dakar puis à Libreville. A partir du printemps 1941, il participe en Erythrée à une opération destinée conjointement, avec l'état-major français et le gouvernement britannique, à boucler la sortie de la Mer Rouge et permettre ainsi une jonction avec les troupes de Leclerc qui venaient du Tchad.

Escorte de convois en Atlantique

De retour en Angleterre en août 1941, il termine sa formation dans les écoles de la marine anglaise jusqu'à la fin de l'année. Durant toute l'année 1942, comme officier de quart, il sillonne l'Atlantique en escortant les convois sur deux fronts, d'abord sur le *«Renoncule»* dans l'Atlantique Nord vers le Canada, puis sur le *«Commandant Drogou **»* en Atlantique Sud. *«Je tire mon chapeau aux bâtiments de la marine marchande que nous avons escortés, souligne Henry, car contrairement à nous, ils ne disposaient pas de moyens de défense. Je dirais même que ce sont eux qui ont gagné la guerre»*, ajoute-t-il avec un grand respect.

l'Aéronavale : un choix délibéré !

Sa demande d'intégrer l'aéronavale est agréée par sa hiérarchie. Du coup, à partir du début de 1943, l'enseigne de vaisseau Henry de Rotalier rejoint les Etats-Unis et après des cours de formation extrêmement pointus au Texas, il intègre les forces aériennes de la Marine Nationale. *«A partir d'Agadir qui sera alors ma base, notre tâche consistait à détecter et à attaquer les sous-marins allemands menaçant les convois dans une zone couvrant l'est de l'Atlantique à la latitude du Maroc»*, résume Henry avant d'aborder sa participation au débarquement en Provence. *«Nous fûmes alors envoyés en Corse, basés à Aspreto. Notre nouvelle mission consistait à repérer les champs de mines allemands et à les signaler aux nombreux bateaux chargés de troupes. Nous effectuions près de 110 heures de vol dans le mois»*, précise-t-il avant d'ajouter *«mais la fatigue importait peu alors que nous apercevions les côtes de France pour la première fois depuis quatre ans»*.

Le «Meknès»

A la Libération, Henry a assisté à l'immense liesse populaire qui présidait à cette entrée triomphale à Paris. Mais sa principale pensée était de retrouver bien vite les siens en Bretagne. C'est à bord d'un camion américain qu'il vint rendre visite à sa famille…

La suite de son engagement militaire le conduira à Beyrouth, puis en Indochine. Au cours de cette longue carrière, de nombreux embarquements le conduisirent sur toutes les mers du globe. Il accomplit en particulier deux tours du monde dont l'un en tant que commandant en second de la *«Jeanne d'Arc»*, le prestigieux navire-école de la marine française. *«Quelques loctudistes doivent vraisemblablement se rappeler de mon intervention pour faciliter leur embarquement»*, a-t-il ajouté avec une certaine fierté.

Titulaire de la croix de la France Libre ainsi que de nombreuses autres décorations, Henry de Rotalier vit une paisible retraite dans sa coquette demeure loctudiste de la *rue de la Palue*…

Le «Savorgnan de Brazza»

Le «Renoncule»

***L'amiral de la Grandière :**
Né à Redon au sein d'une vieille famille de marins, il se distingua sur plusieurs fronts avant d'être nommé Gouverneur de la Cochinchine (l'actuel Vietnam). Son épouse était la nièce du châtelain du Marhallac'h***. La rue de la Grandière à Loctudy doit son nom à Marie la fille de l'Amiral de la Grandière. Elle fut d'une grande charité pour les familles de «la Cale» pendant la crise du début du siècle dernier.

****Commandant Drogou :**
cette corvette, sortie du chantier en 1942, portait le nom du commandant brestois du sous-marin *«Narval»* qui fut coulé par l'ennemi le 15 décembre 1940 alors qu'il venait de rallier les Forces Navales Françaises Libres.

***** *Le châtelain du Marhallac'h :***
il connut un destin très particulier. En effet, ayant perdu coup sur coup sa femme et ses trois enfants, il rentra au séminaire et fut ordonné prêtre à 46 ans. Par la suite, il construisit un oratoire «N.D des Iles» sur l'archipel des Glénan dont il fut le recteur avant d'être désigné vicaire général à la cathédrale et enfin nommé prélat par le Saint Siège.

Les couleurs du temps «*Liou an amzer*»

Il n'y a pas encore si longtemps, la prévision météo au quotidien s'appuyait sur des méthodes empiriques transmises de génération en génération et enrichies par l'expérience. Au bord de mer, les observations étaient fort utiles… et les signes annonciateurs très nombreux. «Le temps qui fera» alimentait, en tout état de cause, les conversations sur les cales (Konchennou).
Courte digression sur le temps d'un ancien marin-pêcheur.

Si le vent et la pluie nous étaient contés, nous nous rappellerions ces vieux dictons :

«Rougeur du soir, espoir. Blanc matin, chagrin»

«A la chandeleur, le soleil passe ou prend rigueur»

Ces vieux dictons pris parmi tant d'autres sont ce que l'on appelle *«la science du temps»* ou paradoxalement la façon empirique de prévoir la météo.

Aujourd'hui, dans le contexte de foisonnement technologique, il peut paraître désuet d'écrire sur la prévision météo *«au doigt mouillé»* ou au coup d'œil. Et pourtant les Bigoudens, forts d'une expérience transmise de génération en génération, excellent à prévoir le temps de cette façon et surtout à en causer savamment (*konchennou gwechall-gozh*). Cette approche sensorielle quasi quotidienne du temps qu'il va faire, conditionne les travaux maritimes ou champêtres, dès lors que l'automne, tirant à sa fin, s'accompagne de sa cohorte de nuages sombres. Nombreux sont ceux qui ont fixé le ciel en

se posant ces questions : Y a-t-il, dans l'aspect du ciel, la vitesse et la direction du vent, dans le comportement des oiseaux, des signes permettant de prévoir le changement de temps ?

En mer et sur terre, au fil du temps et de l'expérience, les gens ont appris à être attentifs et à interpréter les manifestations suivantes pour anticiper l'arrivée du mauvais temps

Les oiseaux

La pluie et la tempête sont proches, lorsque les goélands effectuent leur sarabande très haut dans le ciel, se laissant porter par les courants d'air chaud ascendants en poussant des cris gutturaux. Ces cris que l'on peut décrypter comme *«glao…glao…»* veulent dire la pluie en breton. Il en est de même lorsqu'on observe les mouettes posées sur l'eau près du rivage, qui replongent sans cesse la tête sous l'eau, ébouriffent leurs plumes et s'installent en groupe sur les rochers à sec, le corps dans la direction du vent.

L'océanite tempête, le bien nommé, et les pétrels au large des côtes recherchent la présence des bateaux pour une éventuelle quête alimentaire. Les fous de bassan s'enhardissent dans des piqués criards. Les grands labbes attaquent les goélands afin qu'ils régurgitent leur nourriture.

Les mammifères marins et les poissons

Eloignés des côtes, les dauphins et autres mammifères marins, mènent une chasse effrénée aux petits poissons pélagiques, car ils savent que la tempête va disperser les bancs de poissons. Plus rarement, on peut voir la nageoire d'un poisson lune battre la surface de l'onde. Cette apparition peut être suivie d'une dégradation du temps, surtout si elle est précédée par les signes que nous venons d'évoquer.

Dans le ciel

A l'aube dans un ciel bleu, si l'on voit circuler les premiers *«cirrus»*, c'est également un signe de pluie. Progressivement, le ciel va se voiler, et un halo circulaire se positionner autour du soleil. On dit que plus le halo est éloigné, plus l'arrivée de la pluie, accompagnée de vent, est imminente. Une *«doublure»* du soleil, due aux cristaux de glace dans la haute atmosphère, est parfois visible sur sa gauche.

Sur l'horizon côtier

Les mirages côtiers des îles et des rochers, donnent l'impression d'être surdimensionnés et leurs contours sont déformés par les mouvements d'air chaud ascendants, dits de convection.

Sur la côte

Les toits que l'on découvre givrés avant le lever du soleil, indiquent le passage d'un front froid. Si les cirrus apparaissent dans le ciel, le système nuageux de la perturbation est proche. La nébulosité ambiante va progresser rapidement.

A la campagne

La prévision météorologique revêt une importance primordiale. Les agriculteurs, comme les pêcheurs, anticipent les variations du temps par leurs observations : l'état et l'évolution du ciel, bien sûr, l'état de la terre et des végétaux, mais aussi le comportement des animaux et des insectes. Les sensations olfactives, visuelles et auditives sont également des indices précieux (par exemple, le fait d'entendre ou pas les cloches de l'église…).

Variations climatiques sur Larvor

Les Bretons et le service des armes

4ème partie (de 1945 à nos jours)

La décision prise le 22 février 1996 par le Président de la République, Jacques Chirac, de professionnaliser les armées a entraîné la fin de la conscription. La disparition du service militaire obligatoire a bouleversé les relations traditionnelles qui s'étaient nouées entre les Français et leur armée. Le présent article couvre la période de 1945 à 2001, durant laquelle le volontariat et la conscription cohabitaient et la période postérieure durant laquelle les armées ne comprennent que des engagés

Le Fort "Bernard de Lathe" à NIMH-BIMH (TONKIN)

De 1945 à 2001

En 1944 à la fin de la guerre en Europe, le Gouvernent Provisoire de la République présidé par le Général De Gaulle procéda à l'amalgame de troupes issues de la France Libre, de l'armée d'Afrique et de la Résistance. Dans ce cadre, 32 loctudistes s'engagèrent pour la durée de la guerre. La conscription fut rétablie : d'un an, la durée du service fut portée à 18 mois en 1950. Il en fut de même pour les inscrits maritimes issus de marins pratiquant la pêche. Pour tous les jeunes soumis à cette obligation républicaine, la durée fut successivement réduite à 16 mois en 1965, 12 en 1970 et 10 à partir de 1992 jusqu'à 2001, date de sa disparition effective.

Dans les faits le service (on disait *«faire son régiment»*) a été vécu comme une période majeure de leur vie pour des millions de jeunes français. C'était aussi considéré, avec ses grandeurs et ses servitudes, comme un rite d'initiation à la vie d'adulte. Pour ses promoteurs, il avait pour finalité de constituer le creuset de l'unité nationale et l'apprentissage de la citoyenneté.

Tout commençait ici par le conseil de révision à Pont-l'Abbé où se rendaient à bicyclette les jeunes loctudistes recensés (sauf les inscrits maritimes) afin que soit jugée leur aptitude au port des armes. C'était pour eux une journée animée et mémorable qui se terminait par le retour mouvementé de tous et tout particulièrement de ceux déclarés *«bons pour le service»*. L'appartenance à la même *«classe»* d'âge les soudait pour la vie entière et justifie encore des rencontres lors de la commémoration d'anniversaires ; Après l'appel sous les drapeaux, les conscrits quittaient leur foyer pour découvrir la France et le monde. Ils pratiquaient alors la vie militaire ponctuée d'exercices, de temps de garde, de soumission à une certaine discipline, mais aussi favorable à la création d'amitiés fidèles. Quand venait la libération, ils fêtaient la quille dont l'appellation vient de ce que certains conscrits sculptaient ce talisman en souvenir : Pierre Daninos a écrit avec humour *«le service militaire est une période où l'on mange mal mais qui nourrit les conversations pour toute la vie»*.

Loctudy fournit également des engagés (officiers, sous-officiers) mus par une vocation née d'une tradition locale : les bretons bien qu'attachés à leur terroir ont toujours été attirés par l'aventure et le désir de connaître les terres lointaines. Ils constituèrent ainsi un vivier pour la Marine et pour les troupes de la France d'Outre-mer. La présence au Dourdy de 1945 à 1970 des écoles de Mousses, de pupilles et de Maistrance a aussi joué un rôle dans l'émergence des vocations militaires.

Le poste militaire de My-Loi tenu par le 5e Génie BVN

L'armée, à l'issue de la 2ème guerre mondiale, fut engagée dans deux conflits liés à la décolonisation. Tout naturellement les Bretons y ont pris part.

Indochine

Dans les faits, la guerre d'Indochine qui est connue comme celle qui a ensanglanté cette région de 1946 à 1954 s'explique par la situation née en 1940. Nommé Gouverneur Général à cette époque, l'amiral Jean Decoux qui résida dans notre commune tenta *«de tenir la barre de la Fédération Indochinoise»* de 1940 à 1945 pendant l'occupation japonaise et de maintenir une certaine souveraineté française. Pendant cette période la Marine gagna une bataille navale (le 17 janvier 1941) contre la flotte Siamoise (aujourd'hui Thaïlandaise) à Koh-Chang.

Le 9 mars 1945, les autorités nippones, voyant venir la fin de la guerre remirent un ultimatum. S'en suivirent l'attaque et le massacre de la majorité des garnisons françaises, épisode durant lequel le lieutenant Charles Quereneur fut tué à Bal-Quang.

Après les échecs des pourparlers avec Ho-Chi-Minh, chef du gouvernement du Viet-Minh, le corps expéditionnaire français qui débarqua en 1945 eut à lutter contre un ennemi redoutable. Le livre de Roger Delpey, *«Soldats de la boue»*, retrace bien la dureté des opérations. Si les appelés du contingent n'y furent pas requis, quatre inscrits maritimes *«volontaires pour campagne»* y participèrent soit dans la «marine blanche» (celle des vaisseaux de haute

mer qui assuraient la surveillance maritime) soit de la *«marine kaki»* (celle des LST, bâtiments de débarquement opérant dans les arroyos).

Deux engagés originaires de la commune, Jean-Louis Le Reun en 1946 et Armand L'Helgouac'h (ancien du bataillon de Corée) en 1954 sont morts dans le conflit qui se termina en 1954, après la chute de Dien-Bien-Phu (où servit un compatriote aujourd'hui décédé) par les accords de Genève.

Ceux qui ont participé à ce conflit ont obtenu la carte du combattant. Un monument pour les 724 militaires finistériens morts en Extrême-Orient a été édifié à leur mémoire à l'Hopital-Camfrout. Une cérémonie du souvenir y a lieu chaque année le 9 juin.

Afrique du Nord – Algérie

Alors que se terminait la guerre d'Indochine, se déclenchait en 1954 en Algérie (après des affrontements au Maroc et en Tunisie) un long conflit, appelé pudiquement à ses débuts des «évènements» et qui progressivement devint une guerre impliquant les armées dans toutes ses composantes. Les soldats de métier, les appelés du contingent, les français musulmans des forces supplétives participèrent à un conflit qui occasionna 30 000 morts.

Concernant les appelés, avec le rappel des disponibles en 1956, le maintien sous les drapeaux au delà de la période légale de 18 mois, ce sont des durées de 27 à 30 mois qu'ils ont dû accomplir dans des conditions difficiles.

Le cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962 après la signature des accords d'Evian, s'il marqua la fin des opérations sur le terrain, a été malheureusement suivi du massacre de milliers de Harkis.

24 824 cartes du combattant ont été attribuées aux soldats finistériens au titre des opérations d'Algérie et d'Afrique du Nord. Un mémorial rappelant le sacrifice de 420 d'entre-eux tués pendant ce conflit a été édifié à Pleyben. Des cérémonies commémoratives y ont lieu chaque année les 19 mars et 5 décembre. Dans un ouvrage bien documenté *«La vie de soldats bretons dans la guerre d'Algérie»*, Jean-Yves Jaffrés relate ces épreuves. Outre les associations traditionnelles (UNC et UBC) s'est créée en 1965 une association spécifique, la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'AFN) officialisée dans le Finistère le 19 octobre 1965.

C'est en 1972 que le docteur Pierre Le Fouest mit sur pied la section de Loctudy, qu'il présida durant vingt années, avec dévouement et dynamisme.

Loctudy eut la chance de ne pas compter de morts dans ce dur conflit mais les anciens d'AFN participent chaque année au devoir de mémoire à chaque 19 mars au monument aux morts.

De 1962 à nos jours

Le cours normal de la vie des armées s'est poursuivi après 1962 : la nouveauté à été constituée par la survenance des opérations extérieures (OPEX). 2 500 cartes du combattant ont été délivrées à ce titre dans le Finistère.

Les jeunes loctudistes, après une journée dite de sélection à Guingamp, ont servi dans les trois armées ou selon une autre des formules du Service National (aide technique, coopération ou volontariat en entreprise).

Mais du fait du nouveau format des armées qui nécessitait moins d'effectifs, de la technicité croissante des personnels assurant des missions, la conscription, de moins en moins populaire perdait de son intérêt. Il ressortit d'un débat à amplitude nationale qui se tint en 1996 dans la salle du LAC, organisé par la municipalité, que si les bretons avaient une bonne opinion de l'armée, ils étaient favorables, sauf les anciens, à la suppression de la conscription. Désormais la seule obligation de nature militaire consiste, après recensement à 16 ans, pour les jeunes (hommes et femmes) de suivre une journée d'appel à la préparation de défense dans leur 18ème année.

Depuis 2001 le système de recrutement repose uniquement sur le volontariat. Dans ce but les services d'information des armées (en voie de fusion) suscitent les candidatures et procèdent aux formalités d'engagement. Loctudy a fourni huit engagés à l'armée de terre. Depuis la suppression du Service National, le Finistère a fourni 1 678 engagés à la Marine. De façon à maintenir des effectifs de réserve, la Marine a créé à Quimper un site *«préparation militaire marine»* (PPM).

Le bagad de Lann Bihoué au domaine du Dourdy en juillet dernier

Conclusion

Au cours des siècles les relations entre les bretons et les armées ont évolué en fonction de leur implication plus ou moins grande dans les systèmes de recrutement. Les milices provinciales, les levées en masse de la Révolution et de l'Empire, les conquêtes coloniales, les deux conflits mondiaux, les périodes de service militaire obligatoire ont été autant d'épisodes majeurs dans leur vie d'homme. Depuis la création de l'armée de métier et la réduction des sites militaires en Bretagne, ces liens ont perdu de leur intensité. Il n'en reste pas moins que les armées qui recrutent des engagés et notamment la Marine qui assume des missions de service public (sauvetage en mer, lutte contre les pollutions marines) conservent une image positive dans la vie locale. Un conseiller municipal a été désigné pour maintenir les liens avec les organismes de Défense. Les cérémonies commémoratives des différents conflits sont régulièrement suivies par les élus, les anciens combattants et la population.

Sources :
- Revue historique des armées
- Revue *«La Charte»*, organe de la fédération André Maginot
- Historique de la FNACA du Finistère
- Revue *«Armées d'aujourd'hui»* N° 208 de mars 1996
- *«Histoire de la conscription en France»* 1982 édité par le Ministère de la Défense
- *«La vie des soldats bretons dans la guerre d'Algérie»* (deux tomes) 1954-1962
«Kendac'homp hon istor» Jean-Yves Jaffrés
«Poursuivons notre histoire»
Remerciements :
A l'adjudant-chef Simon, chef du centre d'information et de recrutement des forces armées de Quimper
A Monsieur Lechat de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants)

Nouveaux pros

Jean-Baptiste Nimala créé «Breizh Clic Informatique»

Loctudiste depuis 2007, **Jean-Baptiste Nimala** a ouvert en décembre dernier son magasin d'informatique au 14 rue du port. Jean-Baptiste Nimala propose, bien entendu, à la vente du matériel neuf ou d'occasion, mais surtout il est de bon conseil pour tous les petits soucis que rencontrent les nouveaux utilisateurs d'ordinateurs *«au besoin je me rends chez les clients afin de solutionner leurs problèmes»* précise t-il. A l'atelier, Guillaume, un technicien spécialisé *«hardware»* intervient en cas de pannes matérielles. Il fait également de l'assemblage d'ordinateurs. Cette ouverture de pas-de-porte fait suite à ses premières expériences au sein d'entreprises camerounaises et parisiennes. Puis, après avoir rencontré sa femme, une Bigoudène, il a pris *«la couleur locale»* en intervenant sur la région dans le cadre des stages de formations à l'année, le tout dans un humour et une ambiance bon enfant. Il accompagne également ses clients (particuliers et professionnels) à la réalisation et à la gestion de sites internet.

Breizh Clic Informatique
14 rue du port, 29750 Loctudy.
Ouvert du mardi au samedi inclus
de 14 h à 19 h
et pendant les vacances scolaires
du lundi au samedi inclus de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 19 h.
Tél. 02 98 66 54 78 / 06 75 34 18 55
Mail : contact@breizh-clic.fr
Site web : www.breizh-clic.fr

Les articles pour bébés de «B comme Bulle»

Loctudiste depuis 1987, **Martine de Lattre** propose de beaux articles pour bébés dans son atelier qu'elle a installé à son domicile de Stang ar Goff. Artisan depuis plus d'une vingtaine d'années, elle a longtemps fabriqué pour les enfants des objets et des meubles en bois peint avant de passer à la vente de tissus sur les marchés locaux. Aujourd'hui, elle retrouve le petit monde des bébés, en proposant des cadeaux de naissance en éponge et en tissus de coton, originaux et personnalisés : capes de bain, tapis de parc, bavoirs aux couleurs toniques et pimpantes, ornés de motifs naïfs, d'inspiration bretonne ou ethnique qui peuvent, à la demande, être personnalisés avec le prénom de l'enfant, ou encore coordonnés dans la même gamme chromatique.

Martine De Lattre,
Hameau de Stang ar Goff,
29750 Loctudy.
Tél : 02 98 87 18 39
Mail : bonneldelattre.martine@neuf.fr
Site web http://b-comme-b.over-blog.fr

LA RECETTE

ESTOUFFADE DE LIEU JAUNE AU MUSCADET
Julienne de légumes aux artichauts

Il vous faut :

Lieu jaune de 1.5kg. 75cl de muscadet. 320cl de crème liquide. 100gr de beurre. 1 oignon et 4 échalotes émincées finement. 2 carottes épluchées.4 gros champignons de Paris.4 fonds d'artichauts. 1 courgette. Fumet de poisson.1 bouquet garni.

Lever les filets de lieu jaune, laver les arêtes et la tête à l'eau froide. Avec les arêtes et la tête du poisson sans les ouïes, réaliser un fumet. Utiliser 50 cl de fumet pour la cuisson du poisson et la julienne de légumes. Réduire le reste aux trois quarts, ajouter la crème et réduire doucement afin d'obtenir une sauce onctueuse. Rectifier l'assaisonnement en sel et piment de Cayenne.

Julienne de légumes : tailler les carottes, la courgette, les têtes de champignons et les artichauts en petits bâtonnets. Dans une sauteuse avec 40 g de beurre, faire suer les légumes sans coloration. Mouiller avec 25 cl de fumet de poisson et cuire 10 min environ.

Cuisson du poisson : faire fondre le reste de beurre. Parsemer une plaque beurrée d'échalotes, poser les quatre filets de poisson, les beurrer au pinceau, les assaisonner, sel et poivre. Mouiller avec le fumet et le muscadet et enfourner à 200°C pendant 8 à 10 min.

Dressage : pendant la cuisson du poisson, réchauffer la julienne et la sauce. Sur assiette chaude, disposer la julienne égouttée au milieu, poser le poisson dessus et la sauce autour.

NOTES DE LECTURE

C'est un petit livre où l'on découvre que tout ce qu'on a toujours dit… ne se dit pas ! Ce n'est pas français ! Et pourquoi s'il vous plait ? (évitez le «mar plij» si possible). Parce que quand on parle français, en fait on parle breton, enfin pas tout à fait mais un peu quand même. Ah bon voilà autre chose.

Moi ce qui m'étonne c'est que j'ai toujours cru que tout le monde disait «au milieu de tout» par exemple. Ben non y'a que les bas bretons.

«Spontus» que c'est !

L'auteur est Hervé Lossec, il est léonard, à par ce petit défaut son livre est un régal. «un livre à lire avec l'accent vous aurez du goût».

Mais au fait quel accent ?

Permanence des élus (10h-12h)

Joël Piété	**Maire**	**Mercredi**
L. le Dréau	*Adjoint aux travaux, urbanisme et environnement*	Samedi
M.A. Buannic	*Adjointes aux affaires sociales et logement*	Vendredi
C. Zamuner	*Adjointe aux finances et affaires immobilières*	Lundi
F. le Tinnier	*Adjointe aux affaires scolaires et culture*	Mercredi
J. le Bec	*Adjoint au port et littoral*	Jeudi
P. Mehu	*Adjoint aux associations, animations, jeunesse et sport*	Lundi
H de Penfentenyo	*Adjoint au tourisme, économie et entreprises*	Samedi
J Laouenan	*Délégué à la communication et aux nouvelles technologies*	Sur RDV

Votre mairie 24h/24h sur www.loctudy.fr

MAIRIE
02 98 87 40 02
Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi : fermeture à16h30)
Samedi : 10h à 12h

MEDIATHÈQUE
02 98 87 95 57
Lundi : 16h à 18h
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 10h à 13h

ATELIER MUNICIPAL
02 98 87 56 79

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
Juillet/août
7h30 à 21h
Mai/juin/septembre
8h30 à 12h - 13h30 à 19h
Dimanche et fêtes
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Octobre à avril
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Dimanche et fêtes
9h à 12h

MAISON DES ASSOCIATIONS
02 98 87 91 44
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

OTSI
02 98 87 53 78
En été,
Du lundi au samedi,
de 9h à 12h - 14h à 19h
En dehors de cette période,
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (02 98 87 80 58)
Le mercredi sur toute la commune :
-Bacs individuels
-Sacs jaunes

CONTENEURS SPECIALISES
En centre ville et divers quartiers, verre, journaux.
Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchetteries.

DECHETTERIES
Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC
Du lundi au vendredi,
de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi,
de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Les déchets verts et encombrants ne sont plus ramassés, sauf cas particuliers dans le cadre de l'aide sociale.
(inscription en mairie)

Etat Civil

Bienvenue à...

15.09.2010	Gaëna LOBET
15.09.2010	Jean LE CLÉACH
03.10.2010	Ethan LE ROUX
09.10.2010	Louis PÉRON
12.10.2010	Elena CANTIN
26.10.2010	Ethan CHABRIER
30.10.2010	Kélya MORVAN
03.11.2010	Aodh MASSERON
03.11.2010	Maëlys LE CAP
17.11.2010	Lilly DUFOUR
15.12.2010	Paul SAINT-MARTIN
03.01.2011	Basile VÉRET
06.01.2011	Malo AUTRET

Félicitations à...

18.09.2010	Fabien BELZACQ et Khadija EL MOUDEN
18.09.2010	Aurélien LEFÈVRE et Caroline BIGOU
25.09.2010	Ronan BOULBIN et Kristell BERNIER

Souvenirs de...

19.09.2010	Maria LARNICOL veuve STRUILLOU - 86 ans
19.09.2010	Philippe LUCAS époux LAZARD - 58 ans
25.09.2010	Marie NICOLAS veuve GARREC - 89 ans
07.10.2010	Jean-Claude COSSEC - 75 ans
09.10.2010	Louis FOREST époux CARIOU - 71 ans
15.10.2010	Madeleine LE DRÉZEN épouse CHAPALAIN - 73 ans
16.10.2010	Joseph BOISSEL époux STÉPHAN - 86 ans
16.10.2010	Adrien VANTOUROUX époux THIÉBAULT - 69 ans
22.10.2010	Cécile SIGNOR - 74 ans
26.10.2010	Maria STÉPHAN veuve COUROT - 98 ans
26.10.2010	Bernard VACHERET époux KLOUCHE - 54 ans
29.10.2010	Pierre AUTRET époux RATHOUIT - 95 ans
06.11.2010	Pierre Jean CLÉACH veuf GUIRRIEC - 89 ans
06.11.2010	Pierre Henri CARIOU époux AUTRET - 74 ans
21.11.2010	Maurice BOBIN époux BERTHELOT - 90 ans
25.11.2010	Marcel STRUILLOU époux CARIOU - 89 ans
27.11.2010	Mélanie CARIOU veuve LE BRETON - 83 ans
14.12.2010	Jean PENNARUN époux L'HENORET - 78 ans
15.12.2010	Jean Pierre LE LAY - 58 ans
15.12.2010	Annie MARZIN veuve CARN - 68 ans
18.12.2010	Jeanne MOËNNER veuve TRELLU - 100 ans
24.12.2010	Antoinette LE MARC - 85 ans
24.12.2010	Bernard CANÉVET époux ESNOL - 93 ans
27.12.2010	Geneviève QUIDEAU veuve JOLIVET - 90 ans

En cas d'urgence composez :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
N° d'appel européen : 112

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

MARS		
Tous le mois	Expo de photos « La sardinière de Loctudy »	Au LAC
Tous les mardis	Marché	Le matin, Place de la Mairie
Le 2 mars	Atelier jeu « Spécial adolescents »	De 14 h à 16 h 30 au LAC
Les 5 et 6 mars	Warhammer	De 9 h à 21 h au LAC
Le 9 mars	Atelier jeu « Spécial adolescents »	De 14 h à 16 h 30 au LAC
Du 9 au 11 mars	Stage de confection d'un meuble en carton	De 10 h à 17 h au LAC
Le 12 mars	Atelier jeu « De 7 à 10 ans »	De 14 h à 16 h 30 au LAC
Le 12 mars	Soirée Rock	A partir de 21 h au LAC
Le 15 mars	Ciné Club « Cycle Gabin »	A 20 h 30 au LAC
Le 20 mars	Vide greniers	Au LAC
Le 22 mars	Tournoi de bridge par paires	A partir de 13 h 45 au LAC
Le 27 mars	Lecture spectacle	A 17 h au LAC
Le 27 mars	Championnat du Finistère de catamarans et dériveurs	De 10 h à 17 h, plage de Langoz

AVRIL		
Tous le mois	Expo de photos « La sardinière de Loctudy »	Au LAC
Tous les mardis	Marché	Le matin, Place de la Mairie
Le 5 avril	Concours officiel de pétanque « vétérans »	A 14 h à Langoz
Du 9 au 11 avril	Salon des peintres	De 10 h à 18 h, au manoir de Kerazan
Du 9 au 17 avril	Expo "La famille Quillivic, trois générations de créateurs"	De 14 h à 18 h, au manoir de Kerazan
Le 12 avril	Ciné Club « Cycle Gabin »	A 20 h 30 au LAC
Le 15 avril	Braderie	De 10 h à 17 h, rue de Poulpeye
Le 17 avril	ChoralesTud ar vro, Kanerien ar goz, Côr Newyddion da	A 16 h 30 à l'église
Le 22 avril	Tout Loc à vélo	De 9 h à 17 h, départ à l'OTSI
A partir du 23 avril	Expo "Le Pays Bigouden de A à Z"	De 14 h à 18 h, au manoir de Kerazan
Du 23 au 25 avril	Salon du camélia tardif	De 10 h à 18 h, au manoir de Kerazan
Le 25 avril	Troc et puces	Au LAC
Du 28 avril au 1er mai	Championnat de France de Fun-Board	De 10 h à 18 h, plage de Langoz

MAI		
Tout le mois	Sorties sur un voilier de croisière côtière	Journée ou 1/2 journée, 16 rue de Langoz
Tout le mois	Expo "Le Pays Bigouden de A à Z"	De 14 h à 18 h, au manoir de Kerazan
Tous les lundis	Promenade dans Loctudy	A 14 h 30, Place de la Mairie
Tous les mardis	Marché	Le matin, Place de la Mairie
Tous les jeudis	Gymnastique douce	De 9 h 15 à 10 h 15 au dojo de Kergolven
Tous les vendredis	Marche (randonnée)	A 14 h, Place de la Mairie
Le 1er mai	Rassemblement de voitures anciennes	De 11 h à 16 h, au manoir de Kerazan
Du 5 au 7 mai	Stage de confection d'un meuble en carton	De 10 h à 17 h au LAC
Le 7 mai	Les "Foulées loctudystes"	A partir de 14 h 30
Le 13 mai	Tout Loc à vélo	De 9 h à 17 h, départ à l'OTSI
Le 15 mai	Pardon de Loctudy	A 10 h 30 à l'église
Le 28 mai	Spectacle des enfants de l'école de Larvor	A 17 h au LAC
Le 29 mai	Rencontre de quartier	A 11 h à l'école de Larvor
Le 29 mai	Expo "Les 100 ans de l'école de Larvor"	A l'école de Larvor

Plus de détails sur www.loctudy.fr

Imprimé sur PEFC (Papier issu de forêts à gestion durable)